

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Rouen

Bilan du champ de formations Histoire,
Mémoire, Patrimoine, Langage

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Isabelle Negro, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Direction de projets ou établissements culturels
- Master Français langue étrangère
- Master Histoire, civilisation, patrimoine
- Master Humanités numériques
- Master Langues et sociétés
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Lettres
- Master Musicologie
- Master Sciences du langage

Présentation

Le champ *Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langages* (HMPL) regroupe neuf formations de niveau master ayant fait l'objet d'une évaluation : *Direction de projets ou établissements culturels* ; *Français langues étrangères* (FLE) ; *Histoire, civilisation, patrimoine* ; *Humanités numériques* ; *Langues et sociétés* ; *Langues étrangères appliquées* (LEA) ; *Lettres* ; *Musicologie* ; *Sciences du langage*.

Ce champ articule étroitement formation de niveau master et structures de recherche avec quatre laboratoires dans les domaines sciences humaines, art, lettres et langues : Groupe de Recherche en Histoire (GRHIS, EA 3831) ; Équipe de recherche interdisciplinaire sur les Aires Culturelles (ÉRIAC, EA 4705) ; Dynamique du Langage In Situ (DYLIS, EA 7474) ; Centre d'Étude et de Recherche Éditer-Interpréter (CÉRÉDI, EA 7454).

Ces quatre structures de recherche sont rattachées à l'École doctorale (ED 558) *Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langages* qui regroupe les trois universités de la région Normandie (Rouen Normandie, Caen Normandie et Havre Normandie).

Les secteurs professionnels visés sont principalement l'enseignement (1er et 2nd degrés, enseignement supérieur), la recherche et les concours administratifs (sans spécialisation). Certaines formations offrent néanmoins des débouchés plus diversifiés dans les domaines de la culture (médiation culturelle, édition, journalisme web), l'art (histoire de l'art, composition et documentation musicale), le tourisme et la traduction. Toutes ces formations sont portées par l'Université Rouen Normandie et dispensées sur le site de Mont Saint Aignan.

Avis global

Politique de champ et d'établissement

L'établissement affiche une volonté de structurer son offre de recherche et de formation par champ. Chacun correspond au périmètre d'une école doctorale de la région Normandie et porte le même nom que l'ED à laquelle il se rapporte, de façon à assurer la meilleure articulation possible entre recherche et formation. Dans la même perspective, la coordination d'un champ est assurée par un vice-président recherche et formation du conseil académique en lien avec les directeurs de composantes. Il n'existe pas de réelle instance de coordination du champ de façon à ne pas alourdir et multiplier les instances de coordination déjà nombreuses (composantes, campus thématiques, établissement, pôles de la Communauté d'Universités et Établissements-ComUE). Cette volonté se traduit notamment au niveau de chaque champ par le suivi des masters à faibles effectifs (certaines formations ont par exemple été conduites à des restructurations comme le master *Lettres*), les choix en matière de campagne de postes, le renforcement de l'offre de formation tout au long de la vie et la mise en place des campus thématiques. Mais elle reste cependant peu visible dans les fiches des formations qui donnent peu d'informations concernant la formation continue, les dispositifs de la Validation des acquis de l'expérience (VAE), de la Validation des acquis professionnels (VAP) et aucune information sur les campus thématiques.

Des dispositifs communs ont été mis en place à l'échelle de l'établissement, bien visibles dans les différents dossiers d'évaluation des formations, comme le suivi d'inscription et d'insertion par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), chaque formation disposant d'un fichier d'indicateurs annuels (nombre de candidats par parcours, nombre d'inscriptions, insertion), l'appui du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle bien connu des responsables de formation avec un module destiné à la recherche de stage et d'emploi. En revanche, aucune formation du champ ne semble s'être engagée dans une approche par compétences ou une évaluation au moyen d'un portefeuille d'expériences et de compétences, même si des outils sont mis à disposition sur l'Espace Numérique de Travail (ENT). Toutes les formations mentionnent cependant ces objectifs pour le prochain contrat d'accréditation.

Positionnement de l'offre de formation au niveau national et international

L'établissement Rouen Normandie élabore sa politique de formation et de recherche en concertation avec les autres établissements de la ComUE (notamment pour le périmètre des champs). Tous les laboratoires qui structurent le champ participent à l'Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et Société (IRIHS, FED 4137), Structure Fédérative de Recherche de Sciences Humaines et Sociales (SHS) de l'Université de Rouen. Par ailleurs, ces laboratoires appartiennent au même pôle régional de la ComUE "*Homme, Culture, Société*" (HCS) et au réseau d'intérêts de la région Normandie.

Même si leur ancrage dans l'environnement socio-économique pourrait être largement renforcé pour certaines formations, l'offre du champ HMPL répond à un besoin local et régional. Certaines sont uniques en Normandie, comme le master *Humanités numériques* ou le parcours *Musicologie et composition*.

La dimension internationale du champ est assez marginale, en dépit des conventions Erasmus+ existantes à l'échelle de l'établissement.

Analyse détaillée

Finalité des formations

La variété des parcours est plutôt riche. Les objectifs et débouchés professionnels de certaines formations sont présentés de façon claire et ciblée (*Direction de projets ou d'établissements culturels* ; *FLE* ; *Humanités numériques* ; *LEA* ; *Sciences du langage*). D'autres parcours proposent des débouchés professionnels moins spécifiques (enseignement, concours administratifs). Les étudiants sont informés des finalités de chaque formation par plusieurs biais (notamment Internet et livrets pédagogiques).

La plupart des mentions satisfont à une intégration du monde professionnel tout en favorisant aussi une inscription en thèse grâce à une formation à la recherche, même si la structuration des formations distingue le plus souvent et peut-être trop systématiquement des parcours à visée recherche et d'autres à finalité professionnelle.

La plupart des formations présentent des fiches RNCP mais pas forcément de supplément au diplôme.

Positionnement des formations

La plupart des formations du champ *HMPL* répondent à un besoin local. Ces formations entretiennent des liens étroits, notamment par le biais de mutualisations d'enseignements entre les masters du site (master *Direction de projets ou d'établissements culturels*, master *FLE*, master *Humanités numériques*). Plusieurs mentions offrent des parcours spécifiques qui les distinguent de ceux qui existent ailleurs en France (*Histoire, civilisation, patrimoine* avec le parcours *Valorisation du patrimoine* ou *Musicologie et composition*).

L'ancrage dans l'environnement socio-économique est très inégal selon les formations. Certaines ont développé des collaborations (*Direction de projets ou d'établissements culturels* ; *Humanités numériques* ; *LEA* ; parcours *Musicologie et composition* ; *Sciences du langage*) mais celles-ci sont rarement formalisées par des conventions (en cours pour *Humanités numériques*). Pour d'autres mentions (*Histoire, civilisation, patrimoine* ; *Langues et Sociétés* ; *Lettres* ; parcours *Métiers de la musique* du master *Musicologie*), les relations avec les acteurs locaux restent rares, ce qui en limite la portée. Ces mêmes formations proposent toutes un débouché dans l'enseignement primaire ou secondaire sans qu'aucune analyse ne soit fournie sur leurs relations avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Le master *Lettres* est par ailleurs fragilisé depuis la création en 2017 de la mention *Humanités numériques*, dont le principal débouché est l'édition numérique. Or les deux formations partagent le même ancrage scientifique en *Lettres*, qui se traduit par la mutualisation d'enseignements et l'adossement au laboratoire de *Lettres*, faute de ressources scientifiques dans le domaine du numérique sur l'Université Rouen Normandie). Cette restructuration mériterait une nouvelle réflexion au regard des effectifs dans ces deux masters.

L'adossement des autres formations à la recherche apparaît de manière cohérente avec les axes des unités de recherche du champ.

La dimension internationale des formations reste assez marginale et peu homogène entre les formations du champ. Si le master *Humanités numériques*, par exemple, a su tirer parti de partenariats créés au niveau de la recherche, l'ouverture des formations à l'international reste trop limitée.

Organisation pédagogique

A l'exception de quatre mentions qui ne proposent qu'un parcours de formation (*Direction de projets ou établissements culturels* ; *FLE* ; *Lettres*), les masters du champ *HPML* proposent au moins deux parcours qui commencent soit dès la première année-M1 (*Histoire, Civilisation, Patrimoine* ; *Langues et Sociétés* ; *Sciences du Langage*) soit à partir de la seconde année (M2) après un tronc commun important en première année (*Humanités numériques* ; *LEA*). Certaines formations ont développé des mutualisations entre elles plutôt qu'entre parcours d'une même mention (*Sciences du Langage* et *FLE* par exemple).

Les dispositifs adaptés aux différents profils des étudiants sont dans l'ensemble assez peu évoqués. Aucune formation n'est proposée en alternance, la formation tout au long de la vie est peu mentionnée, de même que les dispositifs de Validation d'Acquis par l'Expérience (VAE) ou Validation d'Etudes Supérieures (VES).

L'approche par compétences reste à construire selon les orientations de Commission Formation et Vie Universitaire de l'établissement même si certaines mentions (*Direction de projets ou d'établissements culturels, FLE*) ont déjà commencé à délivrer des portefeuilles d'expériences et de compétences.

Dans la plupart des mentions, des Unités d'Enseignements (UE) spécifiques et des liens avec les laboratoires soulignent l'ancrage de la formation dans la recherche. L'apprentissage de la recherche se matérialise par des formations méthodologiques, la réalisation d'un mémoire, le suivi de séminaires de laboratoire et, plus rarement, la réalisation d'un stage en laboratoire (*Humanités numériques*).

Il y a pas d'unité au sein du champ HMLP, dans la politique des stages et plus généralement de l'insertion professionnelle. Alors que certaines formations rendent les stages obligatoires en M1 et M2 (*Direction de projets ou d'établissements culturels* ; LEA ; *Sciences du Langage*) d'autres le proposent plus classiquement en M2 (*FLE* ; *Humanités numériques*) ou, de manière plus étrange, uniquement en M1 (*Histoire, civilisation, patrimoine* ; *Langues et Sociétés* ; *Lettres*). La mention *Musicologie*, quant à elle, n'en indique aucun. Les durées de stages sont très variables (de 15 jours pour la mention *Langues et Sociétés* à 6 mois pour la mention *FLE*) avec un stage de 3 mois à l'étranger obligatoire pour la mention *FLE*.

Pour la plupart des formations, la dimension internationale se limite au mieux aux enseignements de Langues Vivantes, quand cette information existe dans les dossiers (aucune référence dans la mention *Musicologie*, par exemple). La présence d'étudiants étrangers est significative dans les masters *FLE* (50% de l'effectif), *Sciences du langage* et LEA. Quelques stages ou mobilités sont effectués chaque année à l'étranger pour le master *Direction de projets ou d'établissements Culturels*. Certaines tentatives, comme les accords de double-diplôme du master *Histoire, civilisation, patrimoine*, ont connu peu de succès et mériteraient d'être analysées.

Le numérique est présent dans toutes les formations sans être un élément central de l'apprentissage. Sa présence et son usage sont classiques dans la plupart des mentions (utilisation de la plateforme numérique de l'université pour des dépôts de documents et outils de communication). Certaines formations ont développé des parcours à distance ou hybride (*Lettres* ; *Sciences du Langage* ; *FLE* avec deux tiers des effectifs sous ce régime) mais cette pratique est loin d'être généralisée. L'innovation pédagogique des formations n'est jamais abordée dans les dossiers d'autoévaluation.

Peu de mentions précisent les démarches de sensibilité à l'intégrité scientifique qui souvent se limitent à l'usage des logiciels anti plagiat. Les dispositifs de recours au sein de l'établissement ne sont pas précisés.

Pilotage

Les formations du champ reposent sur des équipes pédagogiques bien identifiées, constituées principalement d'enseignants-chercheurs. Des professionnels, experts du domaine visé par la formation, assurent une part significative des enseignements (*Direction de projets ou d'établissements culturels* ; *Humanités numériques* ; LEA ; parcours *Musicologie et composition* ; *Sciences du langage*), mais gagneraient à être davantage sollicités dans d'autres formations, dont le caractère professionnalisant exigerait cette participation (*FLE* ; *Histoire, Civilisation, Patrimoine* ; *Langues et sociétés* ; *Lettres* ; parcours *Métiers de la musique* en *Musicologie*).

Les équipes pédagogiques sont généralement organisées autour des responsables de mention et de parcours, aux rôles trop rarement définis dans les dossiers. Différentes instances (conseils de département, réunions d'équipe) sont mentionnées pour piloter les formations. Elles réunissent en général les différents acteurs de la formation, à quelques exceptions près (pas de représentants des intervenants extérieurs pour le master *FLE* ou pas de représentants étudiants dans les organes du master *Langues et Sociétés*). On peut craindre un pilotage défaillant en *Musicologie* ou en LEA, que des autoévaluations très insuffisantes pourraient, à court terme, fragiliser.

Toutes les formations ont institué un conseil de perfectionnement dont la composition est conforme à la réglementation (enseignants titulaires, intervenants extérieurs, représentants étudiants) sauf pour la mention *Histoire, civilisation, patrimoine*, dont ce conseil réunit uniquement les trois responsables de parcours. La mention LEA n'a fourni aucun détail sur la composition de son conseil de perfectionnement.

Les prérogatives des différentes instances de pilotage ne sont en revanche pas définies et peu d'informations sont fournies sur la communication relative à l'activité de ces différentes instances (dates de réunions, fréquence, publication de comptes rendus).

Les modalités de contrôle des connaissances (jury, crédits, règles de compensation) sont bien définies pour certaines formations (*Sciences du Langage*) mais sont pas ou peu détaillées dans d'autres formations (*Direction de projets ou d'établissements culturels*). L'ensemble des formations semble toutefois s'appuyer sur les modalités de contrôle des connaissances définies à l'échelle de l'établissement avec compensation entre UE et semestres de manière automatique. Seule la mention *Direction de projets ou d'établissements culturels* pratique une non compensation du mémoire et du stage.

Seule la mention *Sciences du langage* déclare proposer une diplomation complémentaire (diplôme en Langue des signes). L'engagement étudiant est rarement reconnu dans les masters (*Musicologie* ; *Humanités Numériques*, en cours), bien qu'un dispositif adapté semble exister à l'échelle de l'établissement.

Dispositif d'assurance-qualité

Le recrutement des étudiants se fait sur dossier (avec parfois un projet de recherche : *Lettres, Sciences du langage*) ou par e-candidature. Les critères de sélection sont clairement présentés. Certaines formations sont très sélectives (parcours *Musicologie et composition* du master *Musicologie*). Le nombre de candidatures est très variable (une vingtaine pour le master *Musicologie* contre 300 en LEA) mais cela dépend aussi des débouchés potentiels.

La plupart des renseignements sur le suivi des étudiants viennent de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) ; ils concernent parfois des promotions antérieures à la refonte des masters et le taux de réponse est fréquemment limité. Certaines formations mettent en place des réseaux d'*alumni* (FLE, Sciences du langage) qui peuvent faciliter le suivi des diplômés.

Les dispositifs d'autoévaluation et d'amélioration de la formation sont très différents selon les masters et parfois insuffisants (*Musicologie ; LEA*). Certains conseils de perfectionnement se réunissent en moyenne une à deux fois par an et ont contribué à la démarche d'autoévaluation (FLE), mais dans la plupart des cas, si le conseil de perfectionnement existe, le fonctionnement ou les retombées ne sont pas présentés (*Histoire, civilisation, patrimoine ; Lettres*).

On ne peut que regretter l'absence presque totale de démarches d'évaluation des enseignements par les étudiants dans les formations du champ (en dehors du master *Direction de projets ou d'établissements culturels*, du master FLE ou du parcours Recherche du master *Histoire, civilisation, patrimoine*) et lorsqu'elles existent, elle demeurent partielles et non formalisées.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits est très variable. Certaines formations affichent un nombre d'inscrits par année très faible et tout en proposant plusieurs parcours (*Musicologie ; Langues et Sociétés ; Sciences du langage*).

Les taux de réussite affichés par les différents masters du champ sont très hétérogènes (de très faibles pour les mentions FLE ; *Langues et sociétés ; Musicologie*, à remarquable pour les mentions *Direction de projets ou d'établissement culturels ; Histoire, civilisation, patrimoine*). Le taux d'abandon ou de redoublement est particulièrement important dans la mention FLE pour les étudiants en formation à distance.

L'insertion est souvent correcte, voire bonne (*LEA ; FLE ; Direction de projets ou d'établissements culturels ; parcours Interprétation en langues des signes* du master *Sciences du langage*) mais n'est pas toujours à la hauteur du niveau d'emploi auquel les masters peuvent prétendre (14 à 30 % niveau cadre à 18 mois pour le master *Direction de projets ou d'établissement culturels ; 27 % niveau cadre à 18 mois* pour le master *Histoire, civilisation patrimoine*). Ces données nécessiteraient d'être vérifiées à plus long terme. Dans d'autres formations, il existe un nombre important de poursuite d'études hors doctorat (FLE ; *Langues et sociétés ; Lettres*) ce qui suggère que les formations proposées ne permettent pas une insertion professionnelle directe en fin de M2.

Si l'on excepte les masters *Langues et sociétés, FLE* et *Histoire, civilisation, patrimoine*, il y a peu de poursuite d'études en doctorat, y compris en *Lettres*.

Il faut souligner que ces résultats sont souvent difficilement interprétables en raison du faible nombre de répondants aux enquêtes de l'OVE et l'absence de suivi par les formations. Globalement, peu de précisions sont apportées quant à la nature des emplois occupés, ce qui empêche d'apprécier réellement l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs des formations.

Conclusion

Principaux points forts

- Originalité de certains parcours.
- Ancrage des formations dans l'environnement scientifique local et régional.
- Finalités des formations clairement présentées et diffusées aux étudiants.
- Souci de professionnalisation de nombreux parcours.
- Articulation entre le périmètre des champs de formation et les écoles doctorales avec un pilotage par un vice-président qui donne une cohérence globale au projet de l'établissement.

Principaux points faibles

- Manque d'information (suivi des diplômés) dans la plupart des dossiers, qui peuvent être très lacunaires (*Musicologie ; LEA*).
- Dispositif d'assurance-qualité insuffisant dans la plupart des formations : rôle des conseils de perfectionnement à formaliser, absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Liens avec le monde socio-économique trop peu développés et trop rarement formalisés par des conventions ou concrétisés par une présence d'intervenants extérieurs (notamment pour des formations à visée professionnelle).
- Débouchés souvent difficiles à atteindre directement à l'issue du master.
- Dimension internationale marginale avec peu de mobilités entrantes et sortantes.
- Difficultés d'adaptation à la diversité des profils étudiants.
- Faible engagement dans une démarche d'évaluation par compétence.
- Hétérogénéité des pratiques de délivrance de suppléments aux diplômes.

Recommandations

Les mentions de ce champ présentent des atouts au niveau local, voire régional. Cependant ce champ apparaît trop hétérogène à différents niveaux.

Le processus d'auto-évaluation reste très inégal selon les formations avec des dossiers extrêmement lacunaires qui rendent leur analyse délicate et soulèvent des interrogations quant à leur pilotage, qui devrait mieux formaliser les rôles de chaque instance et les circuits de décision.

L'ancrage dans l'environnement socio-économique est inégalement présent en fonction des mentions. La dimension professionnalisante devrait se traduire systématiquement par des liens formalisés, des stages obligatoires et une intervention significative des professionnels dans les formations afin de faciliter une insertion professionnelle directe à l'issue du master. Par ailleurs, l'orientation recherche ne dispense pas d'une ouverture sur le monde socio-culturel, notamment.

Les dispositifs d'assurance-qualité sont très souvent insuffisants. Si la plupart des formations ont constitué un conseil de perfectionnement, la mention *Histoire, civilisation, patrimoine* devrait se doter d'un conseil dont la composition soit conforme. Par ailleurs, il faudrait formaliser et systématiser une démarche d'évaluation des formations par les étudiants, encore au stade de simple projet pour la plupart des mentions du champ.

Le développement de la dimension internationale semble se heurter à des obstacles (dont témoigne la faiblesse des mobilités entrante et sortante malgré des conventions Erasmus +) qui devraient être analysés au niveau du champ pour pouvoir être dépassés.

L'approche par compétences n'est encore pas mise en œuvre mais ce projet est néanmoins affiché pour le prochain contrat dans la plupart des dossiers d'évaluation. Une attention particulière devrait également être portée à la délivrance du supplément au diplôme qui ne semble pas systématique (ou qui n'est du moins pas mentionné dans de nombreux dossiers).

Points d'attention

A l'issue de ce processus d'évaluation, certains masters devraient faire l'objet d'une attention particulière mais pour des raisons très différentes.

- Le master *LEA* présente un dossier d'autoévaluation très lacunaire qui met en question le pilotage de la formation. Malgré une formation qui semble attractive, de bons taux de réussite et d'insertion, il est difficile de porter un avis sur cette mention qui ne renseigne pas précisément toutes les dimensions de l'évaluation.

- Le master *Histoire, civilisation, patrimoine* fait apparaître un défaut important de pilotage. Le dossier ne mentionne aucune instance formelle de pilotage, la composition du conseil de perfectionnement n'est pas conforme et les étudiants semblent absents du processus de pilotage. L'organisation pédagogique de la mention est confuse (UE sans volume horaire et sans explication, volumes horaires entre les parcours très différents sans aucune explication). Les deux parcours proposés au sein de la mention semblent distincts dès le M1, sans réel tronc commun, ce qui ne favoriserait pas les passerelles et réorientations des étudiants entre parcours.

- Le master *Musicologie* présente un dossier extrêmement lacunaire ce qui rend son évaluation très difficile et suggère un défaut de pilotage de la formation. La mention qui propose deux parcours est globalement peu attractive. Les partenariats avec des professionnels sont peu développés et peu diversifiés. La formation n'a pas mis en place de dispositif de suivi des étudiants et des diplômés malgré de faibles cohortes.

- Le master *Langues et Sociétés*, malgré son originalité pluridisciplinaire, peine à définir des finalités précises et lisibles. La dimension professionnelle affichée de la mention ne se traduit pas dans les faits : pas de stages obligatoires, faible intervention de professionnels de secteurs visés par chaque parcours. Le pilotage de la formation et l'accompagnement des étudiants semblent insuffisants ce qui se traduit par un taux d'échec plus élevé que la moyenne observée dans les mentions du champ.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU D'ÉTABLISSEMENT CULTURELS

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Direction de projets ou d'établissements culturels* est constitué depuis 2017 d'un unique parcours, intitulé *Projets culturels et diversification des publics*, formant à la connaissance des publics de la culture dans une perspective pluridisciplinaire (scènes, musique, musées et patrimoine). Les enseignements ont lieu en présentiel sur le campus de Mont St Aignan et dans les structures culturelles partenaires, pour les enseignements dispensés par des professionnels. Le master forme les étudiants à la conception de projets et à la direction de structures culturelles et artistiques en développant une attention particulière à la question de la connaissance des publics et de leur diversification.

Analyse

Finalité de la formation

La présentation de la formation expose clairement les connaissances attendues ainsi que les compétences personnelles et professionnelles, tout en indiquant les possibilités de poursuite d'études ou d'emploi dans le monde artistique professionnel.

D'un point de vue scientifique, la formation en master *Direction de projets ou d'établissement culturels* ouvre théoriquement et méthodologiquement aux grandes questions portant sur les politiques culturelles, aux méthodes de conception de projet, aux analyses des pratiques et à la connaissance des enjeux culturels, sociaux, politiques, relatifs aux projets et actions culturelles. Il en résulte une formation comportant tant des enseignements académiques pluridisciplinaires que des enseignements plus techniques (initiation aux enquêtes et entretiens).

On apprécie l'originalité du master dans le paysage national des formations délivrant cette mention, par son positionnement spécifique : approche des publics et de leur diversification, large ouverture aux pratiques culturelles. La dimension professionnalisante est clairement affirmée. Les métiers visés sont de niveau cadre I et II dans les domaines de l'administration culturelle, de la responsabilité des publics, de la médiation et de l'action culturelle, ou encore de la conception de projets et de l'ingénierie culturelle, tant dans des entreprises que dans les collectivités territoriales.

Les taux de réussite sont remarquables, plus de 90% en première année (M1) et 85% en deuxième année (M2). Les taux d'insertion sont bons eux aussi : à 18 mois, 87% des diplômés de l'année 2016-2017 sont en situation d'emploi (et le chiffre est en nette augmentation par rapport aux années antérieures), dans le secteur culturel, majoritairement en Normandie (54%).

La mesure de l'insertion des diplômés montre un niveau d'emploi réel des étudiants inférieur à celui auquel la mention peut prétendre et on note une majorité de contrats temporaires (seulement 40% d'emplois stables) ; les postes d'encadrement et les niveaux de rémunération visés ne sont atteints que plus tardivement, après des premières expériences à des postes plus précaires, avec de fortes disparités de salaires, ce qui peut s'expliquer par la précarité structurelle du secteur culturel.

De plus, si un certain nombre d'étudiants développent des projets personnels dans le domaine artistique, cette dominante professionnalisante n'ouvre que très peu à une poursuite d'études en doctorat, ce qui constitue normalement l'une des finalités d'un master.

Positionnement dans l'environnement

La formation, unique en Normandie, possède un ancrage solide dans le paysage académique régional, par la singularité de son orientation (analyse des publics et de leur diversification), et dans l'environnement socio-économique et culturel local.

La mention est positionnée dans le champ *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* depuis sa création en 2017. Dans le contrat précédent, elle était une des trois spécialités de la mention *Textes, culture, public* (« développement des publics de la culture ») ; il en reste une collaboration importante avec l'équipe

pédagogique du master *Lettres*, sous la forme de deux Unités d'Enseignement (UE) mutualisées en 1^{ère} année de master.

Des liens avec le champ *Homme, sociétés, risques territoire* sont créés par la participation à la mention d'enseignants-chercheurs titulaires issus de ces champs.

Au plan de l'environnement socio-économique et culturel, la formation est en partenariat avec des structures telles que le Musée des Beaux-Arts de Rouen, Le Cirque-Théâtre d'Elbeuf, le FRAC Normandie-Rouen, la galerie Duchamp à Yvetôt, l'Atelier 231, le Centre Dramatique National de Rouen-Normandie, où les étudiants sont invités à mener leurs enquêtes de publics ou des actions sous forme de projets tuteurés. L'intervention de professionnels de ces structures permet de mettre les étudiants en relation privilégiée avec le milieu culturel dans le cadre des enseignements mobilisant leurs compétences professionnelles. Il n'est pas mentionné si ces collaborations sont formalisées par des conventions.

Concernant les coopérations internationales, la formation bénéficie de trois conventions Erasmus - d'autres accords sont en cours avec l'Italie, le Canada et la Colombie -, ainsi que de partenariats pour permettre des stages à l'étranger. Les services des relations internationales apportent un soutien financier réel, dont les étudiants semblent toutefois timidement se saisir (2 à 4 stages ou mobilités recensés par an sur les trois dernières années). La mobilité enseignante n'est pas renseignée.

Organisation pédagogique de la formation

Le master accueille des étudiants en formation initiale et continue. Dans ce dernier cas des inscriptions directes en M2 sont possibles.

La charte des examens est accessible aux étudiants via le site internet.

Les modalités d'organisation de la formation mises en place correspondent tout à fait aux objectifs théoriques et pratiques annoncés et aux attendus institutionnels.

La formation se déroule sur 4 semestres avec 412 h d'enseignement en M1 : 270 h de cours magistraux (CM) et 142 h de travaux dirigés (TD) ; 300 h en M2 : 216 h CM et 84 h TD, soit 712 h pour l'ensemble de la formation.

L'organisation en UE (unités d'enseignement), 10 à valider en M1 et 8 en M2, s'adosse aux blocs de compétences à acquérir dont la liste est donnée par la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Ces UE sont organisées de manière cohérente et équilibrée, autour de compétences disciplinaires et professionnelles (politiques culturelles, histoire des arts et outils d'analyse de l'environnement économique et juridique), méthodologiques et spécifiques (médiation et projets culturels, connaissance et développement des publics, projets culturels et participation des publics). Les UE de "littérature et arts" sont mutualisées avec les masters lettres.

Ce socle de connaissances et de compétences est mis en pratique en M2 à travers les cas tutorés et les stages (8 semaines minimum en M1, 12 semaines en M2). L'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels est assurée par la présence de nombreux professionnels dans la formation (à hauteur de 50% du volume d'enseignement) et les propositions de stage, garantissant une inscription territoriale dans le monde professionnel, comme annoncé dans les objectifs.

La majorité des UE est évaluée en contrôle terminal (CT), sauf la langue vivante, les UE de méthodologie et d'informatique.

La professionnalisation est centrale dans la formation et prend la forme de stages obligatoires en M1 et M2 donnant lieu à un rapport de stage et à une soutenance, de la réalisation de projets tutorés, d'enseignements dispensés par 25 professionnels de la culture, et d'un suivi individualisé du projet professionnel.

Outre ces professionnels de la culture interviennent dans la mention 15 titulaires : 4 Professeurs d'Université (dont deux viennent d'autres masters - Lettres, Anglais - et un est extérieur à l'Université de Rouen (Mons, Belgique), 7 Maîtres de Conférences (MCF), 1 professeur agrégé, 1 enseignant de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (Inspé) et 3 professeurs associés dans la formation.

La formation par la recherche est également présente grâce à l'adossage du master à des laboratoires, le CEREdI (Centre d'Études et de Recherche Éditer / Interpréter), le CETAPS (Centre d'Études des Transformations des Activités Physiques et Sportives) et le GRHIS (Groupe de Recherche d'HISTOIRE de l'université de Rouen – Normandie), ce qui offre aux étudiants une plus-value importante et un élargissement de leur formation. Ces liens avec les laboratoires se manifestent par l'assistance à des manifestations scientifiques organisées par le Département Métiers de la Culture, la participation à des projets tutorés ou à des projets financés par l'ANR (Agence nationale de la recherche), la réalisation d'enquêtes, notamment dans le domaine des arts du spectacle.

Les étudiants réalisent un mémoire de fin d'études correspondant aux normes académiques d'un mémoire de recherche qui vient en complément du rapport de stage. Ces mémoires sont encadrés par des EC (enseignants chercheurs) membres de ces laboratoires, notamment en Arts de la scène. Une journée d'étude, également encadrée par ces EC, est organisée pour chaque promotion.

Un déséquilibre de la part accordée aux enseignements dispensés par les Enseignants chercheurs (EC) est toutefois marqué entre le M1 et le M2 : en deuxième année, les enseignements sont dispensés exclusivement

par des professionnels, ce qui contribue à fragiliser la place de la recherche dans la formation. Il est prévu d'y remédier, d'une part en créant un parcours en alternance en M2, et d'autre part en renforçant la formation par la recherche avec un parcours "recherche" permis par les mutualisations. Mais, étant donné le nombre d'étudiants, il serait sans doute préférable de proposer des options dans le parcours existant.

La part du numérique est classique, avec l'utilisation de la plateforme de mise à disposition de ressources des enseignants vers les étudiants. Un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est accessible aux étudiants mais semble peu mobilisé. Des enseignements obligatoires en informatique et outils bureautiques sont dispensés dans deux UE, l'une au S1, l'autre au S2 (communication et outils numériques) ; ils concernent notamment les logiciels spécifiques utilisés dans les professions touchant au domaine culturel ; cette spécificité du master mériterait d'être développée.

Pour ce qui est de la mobilité internationale, le nombre d'étudiants sortants est modeste ; la mobilité permet surtout la réalisation d'un stage à l'étranger. Dans les contenus d'enseignement, la place accordée à l'international vise d'une part à développer les compétences linguistiques des étudiants : des cours en anglais sont prévus en plus des cours de langue ; d'autre part, dans les enseignements relatifs à la diffusion des œuvres, la dimension internationale, notamment européenne, est mobilisée.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention est assuré par deux MCF en anthropologie et sociologie. Le rôle et la responsabilité des membres de l'équipe pédagogique sont clairement indiqués : orientation des étudiants, international, projets tutorés et journées d'études, ingénierie pédagogique. L'équipe pédagogique se réunit toutes les 6 semaines ; depuis 2020, les étudiants y sont invités, mais leur rôle n'est pas précisé ; il est également question d'un bilan semestriel avec les étudiants et les intervenants extérieurs (sans autre précision).

L'accompagnement à la réussite des étudiants est efficace et se traduit par un suivi individuel rendu possible par le nombre limité d'inscrits. Trois journées de pré-rentree sont organisées hors maquette pour favoriser l'accueil des étudiants et les familiariser avec les attendus de la formation. Une attention particulière est portée par l'équipe pédagogique et l'administration du département à l'assiduité et l'investissement des étudiants, ainsi qu'aux étudiants fragiles (dont les étudiants en situation de handicap pour lesquels un accompagnement est prévu : un EC est référent handicap).

Le projet professionnel est élaboré et accompagné de manière régulière au cours de la formation et ce, dès l'entrée en master : l'inscription, sur dossier de candidature et entretien, permet d'informer les candidats des réalités de la formation et de ses débouchés et de mesurer et discuter le projet professionnel de chacun. Le suivi individualisé porte sur la formulation du profil professionnel et la mise en place d'une stratégie de recherche de stage, de constitution d'un réseau professionnel et du choix d'un sujet de mémoire.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) et complété par les enquêtes menées par l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique se réunit très régulièrement et les représentants des étudiants sont associés à ces réunions. Un conseil de perfectionnement, présenté comme "élargi" en 2020, mais dont la composition est en fait conforme aux attendus, se réunit annuellement et donne lieu à un compte rendu dont un exemple est fourni dans le dossier. Ces réunions permettent de faire le point sur les évolutions du secteur culturel et de réfléchir à des ajustements possibles de la formation. Le dernier avait pour but de "contribuer au processus d'autoévaluation". Mais la part exacte prise à cette démarche est difficile à évaluer.

L'évaluation des enseignements par les étudiants existe mais de manière informelle, sous forme de bilans semestriels avec les étudiants ou d'anciens étudiants ; elle gagnerait à être systématisée et réalisée de manière anonyme.

Résultats constatés

L'attractivité du master est visible dans l'atteinte chaque année des capacités d'accueil (25 étudiants en M1, 29 en M2 pour une centaine de postulants, dont le nombre est en constante augmentation : 63 en 2017-18, 154 en 2019-20). Le recrutement se fait sur dossier, suivi d'un entretien. La majorité des candidats au master, issus de diverses licences (Lettres, sciences humaines et sociales, droit, Action Economique et Sociale) ne provient pas des formations rouennaises, signe de la réputation du master.

L'année de M2 est marquée par l'inscription de professionnels en reprise d'études au titre de la formation continue.

Une validation par VAE (Validation des acquis de l'expérience) a été délivrée en 2017-18.

Le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans ce master est relativement limité (8% en M1 et 7% en M2 en 2018-19).

Conclusion

Principaux points forts :

- Master bien identifié à contenu spécifique
- Collaborations étroites avec les milieux socio-culturels et partenariats formalisés
- Forte attractivité de la formation
- Bon suivi individualisé des étudiants

Principaux points faibles :

- Trop faible place donnée à la formation à la recherche
- Insertion professionnelle des étudiants ne correspondant pas toujours à leur niveau d'études dans un marché de l'emploi difficile

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Direction de projets ou d'établissement culturels* délivre une formation complète, originale et bien identifiée, ancrée de manière satisfaisante sur le plan scientifique et professionnel, avec une insertion professionnelle réelle. Un renforcement de la formation par la recherche est souhaitable au vu de la faible poursuite en doctorat, la perspective de l'ouverture d'un parcours dédié est à l'étude, mais il serait sans doute préférable de proposer des options "recherche" dans le parcours existant. Cette clarification des objectifs pourrait aussi passer par une formation en alternance pendant la deuxième année du master afin de renforcer encore la place de la professionnalisation. Une formalisation de l'évaluation des enseignements permettrait de poursuivre la réflexion déjà engagée sur l'amélioration de la formation.

MASTER DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Français langue étrangère* (FLE) est une formation de l'Université de Rouen Normandie de quatre semestres dont l'objectif principal est de former des spécialistes de la didactique de l'enseignement-apprentissage du FLE. Les trois premiers semestres (S1, S2 et S3) sont centrés sur la maîtrise d'outils théoriques et de la méthodologie tandis que le dernier semestre (S4) est consacré au stage et à la rédaction d'un mémoire de type recherche-action. De fait, en l'absence de parcours, la principale spécialisation de cette mention générale repose sur le mémoire. Le diplôme est délivré en présentiel et en enseignement à distance (EAD). Les cours se déroulent essentiellement sur le campus de Mont-Saint-Aignan de l'Université de Rouen Normandie.

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier décline clairement ses objectifs scientifiques (maîtrise théorique et pratique des concepts inhérents à la didactique des langues, savoir-faire à acquérir dans l'enseignement-apprentissage des langues et spécialisation dans la gestion de la coopération linguistique, culturelle et éducative) et les trois principaux débouchés professionnels pour les étudiants diplômés : enseignement du FLE en France et à l'étranger, recherche ou coopération linguistique et culturelle. Ce dernier aspect semble cependant assez marginal au regard de l'offre pédagogique proposée. Les connaissances et compétences à acquérir sont clairement présentées et portées à la connaissance des étudiants selon des modalités précisées. La fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme sont bien renseignés quant aux connaissances et compétences théoriquement acquises par l'étudiant à l'issue de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Cette mention est née de la transformation récente (2017-2018) du parcours « Diffusion du français » du master *Sciences du langage* du département des Sciences du langage, au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et sciences humaines. Cela explique, entre autres, des mutualisations de cours, dont six avec la première année de master (M1) mention Sciences du langage, et deux avec la troisième année de licence parcours FLE (ces dernières s'adressant au public spécifique des étudiants à distance ou étrangers n'ayant pas suivi de licence FLE afin d'offrir une remédiation et un soutien pour certaines compétences ciblées). De là, aussi, le fort ancrage de ce master de Didactique du FLE en Sciences du langage avec une orientation sociolinguistique. S'il s'agit de la seule mention FLE à l'échelle de la Communauté d'universités et établissements (COMUE), il existe cependant un parcours Didactique du FLE rattaché au master Sciences du langage de l'Université voisine de Caen, sans que soit signalée l'existence d'un partenariat de quelque type que ce soit avec lui. La formation est adossée au laboratoire Dynamique du Langage in Situ (DyLiS – EA 7474), avec la possibilité pour les étudiants issus du master de s'inscrire en doctorat à l'école doctorale 558 *Histoire, Mémoire, patrimoine, langage*. Un partenariat existe aussi avec deux institutions locales : l'Alliance Française de Rouen et le Centre de langues (bientôt Maison des langues) de l'Université de Rouen Normandie. Cependant, l'appui apporté par le master à ces structures semble l'emporter sur le degré d'implication de celles-ci dans la formation des étudiants. Deux partenariats, l'un avec l'Argentine, l'autre avec le bureau régional (Europe centrale et orientale) de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) témoignent de l'ancrage international du master que l'on retrouve aussi dans l'origine des étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

La présentation d'informations pléthoriques et partiellement redondantes dans le dossier d'auto-évaluation ne facilite pas la lisibilité de la cohérence de l'organisation pédagogique. Le master dispose d'une formation en présentiel qui regroupe un tiers des étudiants (36 étudiants maximum) et deux tiers en enseignement à distance. Bien que le dossier attire l'attention sur les spécificités du profil des étudiants suivant la formation à distance, le contenu et l'organisation des enseignements sont quasiment identiques pour les deux publics. En revanche, l'annualisation des enseignements en AED permet une prise en compte des contraintes spécifiques d'étudiants

occupant déjà un emploi, notamment à l'étranger. Dans ces conditions, le travail en autonomie guidée est le plus fréquent, car il permet d'être asynchrone.

La formation compte 850h d'enseignement dont 600h de cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) et 250 pour l'unique stage pratique de la mention. Par ailleurs, on notera un déséquilibre important entre le volume horaire des Cours magistraux (CM) de 168 à 192 heures par semestre face à celui des Travaux dirigés (TD) de 24 à 48 heures seulement par semestre dans la formation en présentiel à l'Université, ce qui pourrait se traduire par une pédagogie ex cathedra faisant peu participer les étudiants. Toutefois, il se peut que ces cours magistraux englobent la préparation de supports pour l'EAD qui ne comprend que des TD et correspondraient plus à une charge de travail qu'à des modalités d'enseignement. On peut regretter le manque d'informations sur la mise en œuvre de la formation à distance.

L'organisation du stage au semestre 2 repose sur un dispositif d'accompagnement classique piloté conjointement par les instances centrales de l'Université et l'équipe pédagogique. Le master dispose d'un projet original d'accompagnement de mineurs migrants isolés qui consiste à organiser des ateliers de langue et culture auxquels sont associés les étudiants, notamment dans le cadre de la valorisation de l'engagement étudiant.

Un lien existe avec des professionnels du domaine du FLE qui interviennent notamment dans deux cours (sans qu'on en connaisse vraiment la proportion). Cet aspect gagnerait à être renforcé et diversifié pour une plus grande professionnalisation de la formation. Les étudiants bénéficient de l'adossement de la mention au laboratoire DyLiS dont les conférences et les séminaires doctoraux, qui leur sont ouverts, sont placés sur un créneau prévu dans l'emploi du temps. Le master bénéficie d'un équipement numérique et d'un secrétariat pédagogique dédié à l'enseignement à distance qui repose exclusivement sur ce type de technologie. Si l'intégration des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) est prise en compte sous la forme d'une unité d'enseignement, il semblerait nécessaire que l'EAD exploite davantage ce potentiel pour rendre les cours à distance plus interactifs, selon une demande des étudiants. Le master bénéficie, et c'est l'une de ses forces, d'une visibilité internationale avec beaucoup d'étudiants ERASMUS et internationaux qui représentent approximativement la moitié de ses effectifs. Les mobilités sortantes s'effectuent plutôt dans le cadre des stages de deuxième année, dont beaucoup sont réalisés à l'international (Europe, États-Unis, Afrique, Asie). Une co-diplomation Master FLE avec le département de français de l'Université de Kaboul (Afghanistan) est à l'étude depuis peu.

Une longue tradition très appréciable existe en matière de prise en compte des dossiers de Validation des acquis de l'expérience (VAE) dans la formation, en vue de la délivrance du diplôme. Les étudiants sont sensibilisés aux enjeux éthiques de la recherche, notamment à travers le recours à un dispositif connu et utilisé pour la détection des fraudes.

Pilotage de la formation

Cette formation est pilotée par une équipe pédagogique efficace, autour d'une co-direction pour la coordination de l'enseignement en présentiel et de l'enseignement à distance. Les différentes responsabilités sont clairement identifiées. Le dossier souligne que 24 enseignants, dont 4 Professeurs d'université (PU) et 8 Maîtres de conférences (MCF) titulaires du département des Sciences du langage, y interviennent dans une proportion qui n'est cependant pas précisée. Cela ne permet pas de mettre en relief un sous-encadrement, qui semble avoir été atténué avec le recrutement de 3 MCF ces dernières années. Les chiffres reproduits en annexe ne présentent pas la même réalité avec 2 PU, 7 MCF et 3 professeurs certifiés (PRCE), donc 12 titulaires participant de manière prépondérante à la formation. Par ailleurs, dans cette équipe, 1 PU, 1 MCF et 1 PRCE interviendraient ainsi dans des proportions beaucoup plus importantes que les autres enseignants.

Le master est relié à une instance de réflexion et de délibération qui fonctionne bien, le conseil de département, qui réunit une fois par mois toute l'équipe pédagogique du département des Sciences du langage. L'équipe pédagogique gagnerait sans doute à impliquer davantage d'intervenants extérieurs professionnels qui pourraient renforcer la dimension professionnalisante de la mention. La proportion des enseignements qui leur sont confiés est faible (une quarantaine d'heures d'après le tableau des annexes).

Les modalités de recrutement et les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants sont très bien présentés, maîtrisés et portés à la connaissance des étudiants. Le dispositif relatif aux modalités de contrôle des connaissances (MCC) obéit à des règles classiques (jury, sessions d'examens, système de compensation...) avec une préférence pour le contrôle continu, plus adapté au type et au rythme de la formation. Une réflexion est en cours pour orienter la formation dans son ensemble vers l'approche par compétences, actuellement embryonnaire, en dépit de la pratique du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cours.

Dispositif d'assurance qualité

Le master Français langues étrangères réussit à recruter aux niveaux national et international, notamment grâce à l'enseignement à distance. Il a des partenariats qui fonctionnent bien et le suivi des étudiants semble satisfaisant. L'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP) ne peut pas encore donner des informations sur les différentes promotions, puisque la dernière sondée est celle de 2016-

2017, avant que la mention indépendante du master FLE ne soit créée. Par ailleurs, un réseau des anciens diplômés du master (Alumni) est en construction, afin de permettre un meilleur suivi sur le long terme.

On note une excellente pratique du conseil de perfectionnement qui joue un rôle très important dans la démarche d'auto-évaluation de cette formation. L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en œuvre chaque année et alimente les discussions du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Le taux d'encadrement pédagogique relativement faible de la formation au regard du nombre important d'étudiants inscrits (90 en M1 et un peu moins en M2) semble être un des obstacles majeurs des défis liés à la dimension professionnalisante du master. D'autre part, la complexité de l'opération de recrutement conduit à accueillir des étudiants aux profils très hétérogènes, notamment en raison de leurs parcours à l'étranger ou de leur situation d'étudiants travaillant et suivant les enseignements à distance. Peut-être qu'une sélection plus fine des candidats pourrait résoudre en partie le problème d'échecs, de redoublements et d'abandons des étudiants.

Si les effectifs ont progressivement diminué en M1 en raison du plafond récemment établi par le ministère, on constate une augmentation sensible en M2. Ces effectifs sont composés d'étudiants en formation initiale ou en reprise d'études, avec en moyenne une moitié d'étudiants français et l'autre d'étudiants étrangers. Le taux de réussite, moyen en M1 à 55 %, est très faible en M2 à environ 30 %. Le quatrième semestre composé d'un stage et de la rédaction du mémoire est présenté comme un facteur non négligeable d'échec. Les étudiants en présentiel réussissent mieux que ceux en distanciel qui travaillent et ont souvent des responsabilités familiales.

Entre 2013 et 2017, 4 diplômés du master ont poursuivi leurs études en doctorat à l'Université Rouen Normandie (moyenne d'un étudiant par an).

Le suivi des diplômés par les instances de l'université n'est pas encore disponible, les derniers résultats portant sur l'année 2016-2017. Les informations dont dispose l'équipe pédagogique sont donc le fruit d'une collecte informelle appréciable. Un suivi formalisé et continu serait pourtant une aide précieuse qui permettrait à cette jeune mention d'opérer des choix d'orientation de la formation qui permettraient tout type d'ajustements. En attendant, une liste d'anciens étudiants diplômés du master (Alumni) a été mise en place pour pallier ce manque et servir d'outil d'investigation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation proposée à la fois en présentiel et en distanciel
- Diversité du public d'étudiants et très large ouverture sur l'international
- Formation bien adossée à la recherche en didactique et sociolinguistique
- Très bonne capacité d'auto-évaluation

Principaux points faibles :

- Encadrement pédagogique faible au regard des effectifs de cette jeune mention
- Taux de réussite assez faibles en M1 et très faibles en M2, notamment pour le public à distance
- Manque de professionnels intervenant dans la formation et dimension professionnalisante à renforcer

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette jeune mention dynamique doit être consolidée. Les perspectives d'amélioration et d'évolution présentées dans le dossier sont très intéressantes et devraient porter leurs fruits. Pour ce faire, il conviendrait cependant, en raison, entre autres, du sous-encadrement pédagogique, de concentrer ses efforts sur l'objectif principal qui correspond aussi au principal débouché des diplômés de la formation : la didactique de l'enseignement du FLE en France et à l'étranger. Cette orientation qui donnerait plus de clarté aux objectifs de la mention et à son organisation devrait être accompagnée d'un recours encore plus diversifié aux TICE pour rendre plus efficace l'EAD qui comprend les deux tiers des étudiants. Des aménagements ou un suivi particulier des étudiants étrangers, qui représentent près de la moitié de l'effectif global, pourraient améliorer sensiblement leurs conditions de réussite. Enfin, au niveau de l'organisation pédagogique, un stage d'observation en M1, par exemple une observation de classe, pourrait renforcer la dimension professionnalisante de la formation et préparer les étudiants au stage long de M2.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATION, PATRIMOINE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisation, patrimoine* de l'Université de Rouen Normandie est une formation bac +5 en deux ans qui comprend deux parcours dont les finalités professionnelles sont différentes : le parcours *Sciences historiques* vise à ouvrir aux métiers de l'enseignement et de la recherche en histoire, le parcours *Valorisation du patrimoine* a vocation à préparer aux métiers du patrimoine et permet d'obtenir l'accréditation de guide conférencier. Délivrés uniquement en présentiel au sein de l'unité de formation et recherche de Lettres et Sciences Humaines, les enseignements ont lieu sur le campus Mont-Saint-Aignan.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont cohérents avec les connaissances et compétences à acquérir ainsi qu'avec les débouchés visés dans le domaine de l'histoire et du patrimoine. Le parcours Sciences historiques qui repose sur la réalisation en deux ans d'un mémoire de recherche inédit ne compte que 196 heures, un volume horaire global particulièrement faible, tandis que le parcours Valorisation du patrimoine prévoit une formation théorique et technique d'une durée totale de 604 heures. Le dossier ne donne aucune information sur ce déséquilibre entre les deux parcours, ce qui est regrettable. Le tableau fourni sur les volumes horaires du parcours Sciences historiques est incomplet.

Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises au cours de la formation par l'étudiant ainsi que les types d'emploi accessibles. La formation est par ailleurs en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Au sein de son environnement régional, le parcours Valorisation du patrimoine présente la double particularité de couvrir l'ensemble des métiers du patrimoine (contrairement à des formations voisines spécialisées sur les archives ou le tourisme) et de permettre l'obtention de la carte de guide-conférencier.

Le dossier ne précise pas le positionnement de la formation par rapport au master MEEF, malgré un nombre significatif d'orientations vers les concours d'enseignement.

Le master *Histoire, civilisation, patrimoine* est adossé à deux équipes d'accueil (Groupe de Recherche d'Histoire (GRHis) EA 3831 ; Equipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles (ERiac) EA 4705) ainsi qu'aux milieux socio-professionnels du patrimoine, de la culture et du tourisme : ce solide ancrage local, formalisé par des conventions, favorise la réalisation de stages et ainsi l'articulation avec les débouchés de la formation. Un grand nombre de professionnels extérieurs interviennent dans le parcours Valorisation du patrimoine, ce qui constitue un atout majeur pour la formation.

Au sujet des coopérations internationales, un accord de double diplôme a été mis en place avec les universités d'Udine et de Trieste mais à ce jour, aucun étudiant français n'a bénéficié de ce dispositif. Un accord similaire de double diplôme conclu avec l'Université Ca' Foscari de Venise n'a pas été renouvelé en 2020 en raison de difficultés de coordination et du faible nombre d'étudiants inscrits (9 étudiants vénitiens et 6 étudiants rouennais seulement en 6 ans). Plusieurs mesures bienvenues d'incitation à la mobilité sortante ont pourtant été prises, notamment la mise en place d'un enseignement en italien.

Organisation pédagogique de la formation

Si, de manière originale, la spécialisation commence dès la première année du master (M1), il semble exister des Unités d'Enseignement qui servent de tronc commun à l'ensemble de la mention (sans précision chiffrée cependant). La spécialisation est cohérente et adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. Dans le parcours Sciences historiques, la première année constitue une initiation à la recherche permettant l'élaboration d'un travail de recherche (présentation au terme du M1 de l'état de l'art, du corpus de sources, de la problématique et du plan envisagé). Ce travail est destiné à être approfondi sous la forme d'un mémoire

de recherche inédit de 150 à 200 pages, sanctionné par une soutenance en fin de seconde année (M2). L'enseignement est constitué de cours de méthodologie de la recherche, de langues et d'informatique. La formation à la démarche de recherche et à l'intégrité scientifique passe également par des séminaires de spécialité (en alternance, chronologiques et thématiques) animés par les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, ce qui est tout à fait classique. La formation prévoit des stages obligatoires dès le M1 : stage d'insertion professionnelle de 4 semaines minimum dans le parcours Sciences historiques, sans que le dossier ne fournisse d'indication cependant de partenariats précis, stage long de 12 à 15 semaines au sein d'une institution patrimoniale dans le parcours Valorisation du patrimoine. Un second stage d'insertion professionnelle est prévu en M2. Ces stages font l'objet d'une évaluation.

D'après la fiche en annexe, le volume horaire proposé est très variable et inégal selon les parcours, puisque le parcours Civilisations patrimoine affiche un total de 800h (ou 604h selon le document fourni) contre 196h pour le parcours Sciences historiques. Ces volumes doivent être éclaircis et cette disparité justifiée.

La maquette du parcours Valorisation du patrimoine a été adaptée pour permettre l'obtention de l'accréditation de guide-conférencier (création d'enseignements de mise en situation professionnelle, possibilité de stage de guidage de 12 semaines), ce qui enrichit l'offre de formation et contribue à l'attractivité globale de la mention.

Le dossier n'évoque pas de dispositifs adaptés (formation en alternance, formation continue, Validation des acquis de l'expérience (VAE), étudiants ayant des contraintes spécifiques).

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe pédagogique diversifiée comprenant des enseignants et des enseignants-chercheurs reconnus, 18 maîtres de conférences et 12 professeurs, dans les quatre périodes historiques, en archéologie romaine et en histoire de l'art moderne et contemporaine. 17 intervenants extérieurs participent au master ; leur niveau de compétence et de responsabilité dans le milieu socio-professionnel correspond pleinement aux exigences du master. Il est dommage en revanche pour la pluralité de l'équipe que l'inclusion des professionnels non académiques soit limitée au seul parcours Valorisation du patrimoine.

Bien qu'il existe des enseignements mutualisés entre les deux parcours, le dossier ne fait pas apparaître clairement un pilotage global au niveau de la mention mais plutôt un pilotage par parcours.

Le dossier ne mentionne que marginalement le conseil de perfectionnement et n'indique pas si les étudiants en font partie.

Dispositif d'assurance qualité

L'amélioration continue de la formation et du projet pédagogique est assurée collégalement par l'équipe pédagogique. Il n'est pas fait mention de dispositifs d'autoévaluation interne des enseignements par les étudiants et on regrette qu'il n'existe pas de structure équivalente à un conseil de perfectionnement au sein de laquelle les étudiants et des personnalités extérieures à la formation pourraient directement contribuer à l'amélioration continue de la formation.

Les taux de réponse aux enquêtes sur le devenir des diplômés sont insatisfaisants et ne permettent pas d'interpréter correctement les réponses reçues.

Résultats constatés

L'attractivité relative de la formation se traduit par un recrutement en première année constitué à 67% d'étudiants issus de l'établissement (pour un effectif total de 59 étudiants en moyenne, dont 11% d'étudiants étrangers). En deuxième année, comme cela est fréquent, plus de 90% des étudiants sont issus de la première année de la formation (pour un effectif total de 53 étudiants en moyenne, dont 4% d'étudiants étrangers). Si les effectifs globaux restent stables, leur répartition entre les deux parcours a évolué avec le temps : actuellement, 35 étudiants suivent le parcours Sciences historiques et une vingtaine le parcours Valorisation du patrimoine. Le taux de réussite est satisfaisant en première année (82%) mais reste perfectible en deuxième année (77%).

On ne compte aucune inscription en VAE pour la période concernée.

Le taux de poursuite d'études a diminué par rapport aux années 2012-2014 avant de se stabiliser autour de 49%. Globalement, le devenir des diplômés est en adéquation avec la double ambition de formation à la recherche historique et de préparation aux métiers du patrimoine. En 2016/2017, sur 35 étudiants dont la situation est connue, 19 poursuivent des études et 16 sont dans la vie active, dont 13 en emploi. Les données fournies sur le devenir des diplômés sont toutefois insuffisantes pour apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Forte implication des intervenants extérieurs dans le parcours *Valorisations du patrimoine*
- Accréditation pour le titre de guide conférencier

Principaux points faibles :

- Absence d'intégration des étudiants dans le pilotage de la formation et dans son amélioration continue,
- Manque de formalisation du pilotage de la formation
- Non-conformité de la composition du conseil de perfectionnement et absence de dispositifs d'auto-évaluation
- Faible volume horaire pour le parcours *Sciences historiques*
- Peu de tronc commun entre les deux parcours au sein d'une même mention.
- Faible mobilité internationale sortante

Analyse des perspectives et recommandations :

L'adossement de la formation à des équipes de recherche reconnues et son fort ancrage avec les milieux socio-professionnels sont des atouts permettant d'envisager avec optimisme l'évolution de la formation. Le développement d'une politique globale de mention plutôt qu'un pilotage par parcours permettrait à la formation de renforcer sa cohérence. La mise en place d'un conseil de perfectionnement intégrant pleinement étudiants et personnalités extérieures pourrait accompagner les évolutions de la formation.

Dans l'annexe, la fiche indiquant les volumes horaires semble indiquer que des unités d'enseignement auraient des crédits mais pas d'heures affectées. Par ailleurs il existe un très grand déséquilibre entre le nombre d'heures indiquées pour le parcours *Sciences historiques* et le parcours *Civilisations patrimoine*.

MASTER HUMANITES NUMERIQUES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Créé en 2017, le master *Humanités numériques* présente deux parcours : *Humanités et monde numérique* (HMN) et *Éditions numériques* (EN). Il est adossé à deux centres de recherche : CEREdI (EA 3229) et ERIAC (EA 4705). La formation est dispensée sur le site de Mont-Saint-Aignan de l'Université de Rouen-Normandie. Son objectif est de former des étudiants à l'utilisation des outils numériques en éditions et en sciences humaines et sociales, en se fondant sur l'expérience des enseignants-chercheurs (EC) de lettres modernes dans le domaine de l'édition numérique et sur les ressources du département Humanités pour le numérique et ses défis. Les diplômés se situent à l'interface entre la recherche en LSH (Lettres et Sciences Humaines et Sociales) et les pratiques technologiques des développeurs.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs : le but est d'acquérir aussi bien des connaissances théoriques (littérature et culture, droit) que techniques (encodage, numérique), dans une visée professionnalisante.

Les responsables de la formation s'appuient pour leur communication sur le site web, qui, depuis juin 2020 est hébergé par la plateforme Hypothèses.

Aussi bien les domaines que les compétences à acquérir sont clairement définis. La forte coloration littéraire du master est nettement indiquée.

L'intitulé et le contenu du diplôme sont en cohérence avec ses objectifs.

Des suppléments au diplôme peuvent être demandés pour des étudiants qui ont suivi des cours supplémentaires par rapport à leur cursus.

Les débouchés sont clairement spécifiés. Les postes visés se situent à la croisée de l'informatique (l'accent étant mis sur les métiers émergents du numérique dont le web) et des Sciences Humaines et Sociales (SHS) ou des Lettres et Sciences Humaines (LSH). Parmi les débouchés figurent aussi les métiers du livre et de l'édition au sens classique, ce qui semble contradictoire avec la visée "Humanités numériques" de la formation.

La différence entre les deux parcours - notamment en termes de débouchés - gagnerait à être plus explicite afin d'en justifier plus clairement l'existence.

La poursuite d'études n'est pas présente dans le dossier. La mention ne comptait au moment de la rédaction du dossier que deux promotions.

Positionnement dans l'environnement

Aux niveaux local et régional, des formations de licence (notamment *Humanités et monde contemporain* et *Lettres modernes*) sont identifiées, ainsi que des formations similaires au niveau de la COMUE Normandie-Université comme la licence récente (1ère promotion en 2020) *Humanités numériques* de Caen. Le master s'inscrit dans la continuité de ces licences.

Une comparaison pertinente et une analyse de positionnement sont faites avec des formations proches : *Projet CorNum* (Corpus et éditions numériques en Normandie) ou avec des formations nationales (Sorbonne, Tours; il manque une formation en *Humanités numériques* existant à Lille). Parmi les 13 masters certifiés *Humanités numériques* au niveau national, la spécificité de ce master, conçu au croisement des *Humanités classiques*, de l'édition et du numérique, repose également sur son insertion géographique : c'est la seule formation normande dans le domaine.

Un système de mutualisations (avec la licence) dans le cadre des cours de langue étrangère ou ancienne, avec d'autres mentions de master de l'UFR (Unité de Formation de de Recherche) LSH et à l'intérieur même du master *Humanités numériques* rend cohérente et réalisable la formation au niveau local.

Huit sections du CNU sont représentées à l'intérieur de la formation, en cohérence avec le domaine interdisciplinaire dans lequel le diplôme se situe.

La mention s'appuie sur deux laboratoires de l'Université de Rouen, le CEREdI (Centre de recherche Éditer Interpréter, EA 3229) et l'ERiAC (Équipe de recherche interdisciplinaire sur les aires culturelles, EA4705), qui ont financé dix événements scientifiques ouverts aux étudiants du master. Les étudiants de seconde année de master (M2) peuvent choisir un séminaire de recherche et réaliser un mémoire sous la direction d'enseignants-chercheurs de ces laboratoires. La poursuite d'études en doctorat est également possible mais il est difficile d'y apprécier la place du numérique.

L'inscription dans le champ HMPL (Histoire, mémoire, patrimoine, langage) est présentée de manière cohérente.

Même si la formation est récente, les partenariats au niveau socio-économique local existent et sont à développer ; ils permettent aux étudiants d'effectuer des stages en M2. Un partenariat au niveau de l'enseignement est en cours de formalisation avec l'école Émile Cohl de Lyon autour des questions de narration et de jeu vidéo. Des liens sont établis par l'intervention de professionnels avec le Rectorat de l'Académie de Normandie (délégué académique au numérique), l'Université de Tours (Centre d'Études Supérieures sur la Renaissance/CESR de Tours), l'Université de Haute-Alsace ("Humanités numériques"), les Archives départementales de Seine-Maritime. Il n'est pas indiqué si des conventions ont été établies avec ces différents partenaires.

Des partenariats avec des acteurs culturels, locaux et nationaux existent (avec le collectif d'entrepreneurs numériques NWX (Normandie Web Experts) ou sont en cours de formalisation (Normandie Web School, Seine-Innopolis).

Depuis sa création en 2017, la formation s'appuie sur des partenariats préalablement réalisés au niveau de la recherche avec l'Université de Brasilia (Brésil), l'Université de Montréal (Canada), l'Université de Turin et l'Université de Vercelli-Piemonte Orientale (ce dernier en cours de formalisation). La manière dont ces partenariats enrichissent la formation est clairement présentée : projets communs, séminaires, mobilité. L'établissement d'une co-tutelle est en cours avec l'Université de Vercelli.

De très nombreuses destinations de mobilité en Europe, Amérique latine et Asie s'offrent aux étudiants de la formation par l'intermédiaire des accords passés par les deux départements porteurs de la mention (*Lettres modernes et Humanités*).

La formation a également développé un partenariat international avec une revue électronique web, *Sens Public*, fondé sur un colloque organisé en 2018 à Paris en collaboration avec Eurozine, réseau européen des revues.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est organisé en 4 semestres pour un total de 783,5 h (285,25 cours magistraux -CM/498,25 travaux dirigés - TD). Les heures se répartissent de la façon suivante : 217 h au semestre 1 (77, 75 CM et 139, 25 TD), 185,5 au semestre 2 (67,5 CM + 118 TD), soit 402,5 en master première année ;

Pour le master deuxième année : 133h (51 CM 82 TD) en semestre 3 et 42 h en semestre 4 (21CM//21TD), soit 175 h pour le parcours *Editions numériques* ; 154h en S3 (44 CM/110 TD) et 52 en S4 (24 CM + 28 TD) soit 206 h pour le parcours *Humanités et mondes numériques*.

La distinction entre ces deux parcours gagnerait à être explicitée, d'autant que le parcours *Humanités et monde numérique* peine à ouvrir faute de candidats, alors même que son nombre d'heures est plus élevé que celui de l'autre parcours.

Pour certaines unités d'enseignement, des choix sont proposés, mais certains de ces enseignements n'ont jamais ouvert (douze en première année de master - M1, une en M2).

Parfois, au sein d'une même unité d'enseignement proposant des options, il n'y a pas de répartition égale entre le nombre d'heures de chacune. On s'interroge aussi sur la signification en termes de semaines d'enseignement de certains des horaires étudiant indiqués (7, 14 ou 21 heures), horaires spécifiques à ce master, les UE mutualisées étant de 18 ou 36 heures.

La validation des UE se fait pour l'essentiel par 50% de contrôle continu (CC) et 50% de Contrôle terminal (CT) ; certains EC (Éléments constitutifs de l'Unité d'Enseignement - UE) sont en CC (2 en M1), d'autres en CT (4 en M1+ un cours magistral de littérature et un séminaire). La part du CT augmente en M2.

La spécificité de la formation fait qu'elle n'est pas pour l'instant proposée à distance. La formation en alternance n'existe pas non plus pour ce master.

L'ouverture à la Formation Continue de la mention Humanités numériques est souhaitée par la formation. La possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe dans cette formation. Elle est présentée comme un objectif majeur pour les années à venir. Mais aucun inscrit n'est mentionné dans les tableaux des effectifs entre 2017 et 2019.

Pour ce qui est de l'organisation par blocs de compétences, la formation annonce souhaiter suivre les décisions de la Commission Formation et Vie Universitaire de l'établissement et instaurer ce régime avant la fin 2022. La démarche par compétences est déjà au centre de la formation par la spécificité de certains enseignements comme Cultures numériques, Droit du numérique, Méthodologies et outils. Des compétences transversales sont également identifiées dans la formation.

Des cours disciplinaires théoriques sont proposés en parallèle des enseignements professionnalisants tout au long de la formation.

Le master accorde une place importante à la recherche : adossement aux laboratoires CEREdI et ERIAC, investissement des étudiants dans les activités de ces centres et rédaction du mémoire de recherche. L'utilisation du site Hypothèses permet une visibilité sur la programmation des Journées d'études (JE), colloques et conférences.

Cette recherche concerne cependant surtout des domaines non spécifiquement numériques (littérature, linguistique, traductologie...). La recherche dans le domaine du numérique (central pour ce master Humanités numériques) consiste essentiellement dans l'assistance à des conférences ou JE de chercheurs locaux ou extérieurs auxquelles les étudiants du master sont invités à assister (avec, dans certains cas, rédaction d'un compte rendu). La poursuite d'études en doctorat dans ce domaine est de ce fait difficile à envisager. L'autonomie des étudiants est développée dans le cadre des projets tutorés.

La professionnalisation est affichée comme un enjeu principal du master grâce à des rencontres avec des professionnels ; un travail est mené avec le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'Université pour le projet professionnel des étudiants. Des crédits ECTS (European credits transfer system/système de transfert de crédits en Europe) sont accordés pour ce projet, qui se déroule conjointement en M1 avec des projets tutorés. La formation comporte un stage en milieu professionnel de cinq semaines minimum en M2 avec rapport de stage et soutenance. Des stages longs (de 2 à 5 mois) en entreprise ou dans des centres de recherche sont également proposés aux étudiants en M2 (3 étudiants sont concernés en 2020-21). Une association d'*alumni* a été mise en place en 2020, ce qui pourra permettre d'augmenter la visibilité de la formation ainsi qu'un retour d'expérience.

La formation attire déjà des étudiants internationaux (pour la promotion 2018-2019, 3/14 en M1 et 3/11 en M2) ; la mobilité étudiante est favorisée par le grand nombre de conventions signées par le département avec des universités étrangères.

Le master s'appuie sur l'environnement numérique de l'université permettant l'accès à des ressources documentaires ou à la plateforme pédagogique de type moodle. Les enseignants utilisent des techniques de « présentiel enrichi », le cours en présentiel s'appuyant sur des documents disponibles en ligne. Par les deux laboratoires auxquels le master est adossé, les étudiants bénéficient d'un accès libre à la Bibliothèque Numérique disponible sur les sites du CEREdI et de l'ERIAC. Les conférences et JE sont disponibles sur la WebTV de l'université ; la programmation de la recherche est accessible sur le site hypothèses, qui permet aussi aux étudiants de déposer leurs travaux. La formation au numérique, notamment à l'édition numérique, est au cœur du master dans son intitulé même ; l'adossement au CEREdI, dont l'un des axes est l'édition (traditionnelle et numérique), y contribue fortement.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et met en place les bonnes pratiques correspondantes. Le logiciel *Compilatio* est utilisé pour la détection et le traçage du plagiat. Les étudiants sont sensibilisés à cette problématique pour tous leurs travaux.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formée en grande majorité d'EC issus des départements de Lettres modernes et Humanités, d'EC venus d'universités extérieures, parfois lointaines : Brasilia, Montréal (l'organisation - présentiel, distanciel - n'est pas précisée), Université de technologie de Compiègne), de docteurs ou doctorants, d'un PRAG (Professeur agrégé), et d'ingénieurs de recherche issus de laboratoires de l'Université de Rouen-Normandie. Des cours sont également assurés par des intervenants professionnels extérieurs, pour le numérique - responsable d'archives, de revue numérique, délégué académique au numérique de l'Académie de Rouen - et pour d'autres compétences, notamment en droit (une avocate). Comme il a été signalé plus haut, un nombre important des cours indiqués n'a pas été ouvert.

La direction de la formation est réalisée conjointement par les deux départements de Lettres modernes et Humanités. Jusqu'à présent, l'équipe de direction a changé plusieurs fois en trois ans. Une plus grande stabilité est attendue désormais. Chacun des deux parcours bénéficie d'une direction spécifique.

Le secrétariat est mutualisé avec la licence *Humanités*, ce qui est présenté comme un point positif pour l'ancrage de la formation sur le site.

L'équipe pédagogique se réunit lors des conseils de département, des conseils de perfectionnement, des jurys et/ou des soutenances de M1/M2.

Le conseil de perfectionnement est composé de la direction du master, des directeurs/directrices de parcours, d'EC intervenant dans la formation, d'au moins deux intervenants extérieurs et d'au moins deux représentants étudiants.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement décrites et sont consultables par les étudiants au secrétariat de la formation ; les crédits relatifs à chaque unité d'enseignement sont disponibles également sur le site web du master. Une centralisation de ces informations sur un support à rendre aux étudiants en main propre pourrait être envisagé.

Les jurys sont constitués par la direction de la formation quinze jours avant les épreuves et sont formés d'enseignants de la formation. Les jurys de soutenance de mémoires de recherche et de rapports de stage sont constitués d'EC et de tuteurs de stages. Des règles de capitalisation et de compensation (toute UE obtenue est acquise ; compensation entre les semestres d'une même année; compensation entre les unités au sein d'un semestre ; compensation au sein d'une unité. Il n'y a pas de compensation entre années) ainsi que d'ajournement (l'étudiant doit repasser toutes les matières où il a obtenu moins de 10 en cas d'ajournement à l'unité ou au semestre) sont mises en place et clairement expliquées.

Un dispositif d'aide à la réussite est organisé par le tutorat individuel dans le cadre de l'Insertion professionnelle et du projet tutoré.

Un dispositif de valorisation de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle est en cours d'organisation.

La formation applique la Charte des examens et des modalités de contrôle des connaissances de l'Université de Rouen-Normandie qui prévoit des aménagements pour les étudiants ayant des contraintes particulières.

Dispositif d'assurance qualité

La formation n'a connu que trois promotions. Les chiffres fournis proviennent de l'Observatoire de la vie étudiante, de la scolarité administrative, ainsi que du suivi que la direction de la formation réalise.

Le conseil de perfectionnement s'est réuni en juin 2018 et janvier 2019, mais pas de façon régulière en 2019-20 ; il est indiqué qu'il sera convoqué au moins une fois par an à partir de 2020. Les précédentes réunions n'ont pas donné lieu à compte rendu officiel, sinon un rapport partiel pour la seconde (qui figure dans le dossier et permet de connaître la composition du Conseil à cette date). Aucun compte rendu n'a été adressé à la Commission Formation et Vie Universitaire de l'Université (CFVU).

Les étudiants sont recrutés via la plateforme e-candidat et par Campus France, pour les étudiants internationaux. Les critères de sélection sont clairement exprimés, aussi bien pour le M1 que pour le M2. Un dispositif passerelle est mis en place pour les étudiants en réorientation et le dossier est évalué par un jury de 3 à 4 EC de la formation.

Le nombre de candidatures est en augmentation (18 en 2017-18, 26 en 2018-19 et 36 en 2019-20) ; le nombre de candidatures extérieures à l'Université de Rouen Normandie est en augmentation (de 32% en 2018-19 à 53% en 2019-20). Les candidatures ont toutes été retenues les deux premières années considérées et 92% la dernière année.

En dehors du conseil de perfectionnement, le dossier d'auto-évaluation ne décrit pas de dispositif d'amélioration de la formation. En l'absence de compte rendu du conseil de perfectionnement, il est difficile d'évaluer son influence sur l'évolution de la formation.

Résultats constatés

Au vu de la jeunesse de la formation (trois années), on constate que le nombre d'inscrits a doublé en trois ans : de 11 à 22 en M1. Cependant, les chiffres baissent en M2 (11 et 9 étudiants). La réussite au diplôme est assez faible, 65% pour la première promotion et 55% pour la seconde (c'est-à-dire 7 étudiants en 2018-19 et 5 en 2019-20).

La formation étant récente, il n'y a pas pour l'instant de données utilisables concernant l'insertion professionnelle et le suivi des étudiants diplômés. La direction de la formation fait des efforts pour les suivre individuellement : l'équipe enseignante a mené une enquête dont les résultats ne sont pas entièrement significatifs étant donné la situation de crise actuelle. La direction compte réaliser des tableaux personnalisés de ce suivi, qui s'appuiera également sur l'association d'*alumni* créée en 2020.

Deux étudiants étaient en situation d'emploi, 3 en recherche d'emploi sur les 6 entretiens réalisés. Ces chiffres sont bas, mais difficilement interprétables au vu de la taille de la promotion.

Les chiffres de poursuites d'études ne sont pas encore consultables. Lors de l'enquête signalée ci-dessus 1 diplômé se disait dans cette situation sans préciser davantage.

Conclusion

Principaux points forts :

- La formation est originale aux niveaux local et régional.
- La dimension professionnelle dans le domaine du numérique est clairement présente.
- Le master s'adosse à des structures de recherche reconnues en Lettres et Sciences humaines.
- L'ouverture internationale est bien entamée.

Principaux points faibles :

- Les effectifs sont insuffisants dans le parcours *Humanités et monde numérique*.
- Il y a un manque d'ancrage au sein de l'Université Rouen Normandie dans la recherche sur le numérique.
- Le Conseil de perfectionnement n'a pas encore trouvé toute sa place au sein de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Humanités numériques* est une jeune formation qui cherche une plus grande visibilité nationale et internationale dans un domaine qui semble être en plein essor. Le parcours *Editions numériques*, qui combine formations traditionnelles en lettres et sciences humaines et numérique constitue une originalité. Il existe de véritables liens avec le tissu socio-économique et les formations régionales proches (Caen, Le Havre) qui mériteraient d'être formalisés par des conventions. Le dossier d'autoévaluation, même s'il ne respecte pas la structure attendue, contient un nombre important d'informations sur la formation. Des pistes d'amélioration sont déjà pertinemment identifiées. Il faudrait cependant expliciter davantage la différence entre les deux parcours du master pour en justifier l'existence, surtout au vu des effectifs. L'Enseignement à distance, bien présent dans l'Université de Rouen Normandie, pourrait permettre une augmentation de ceux-ci.

MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissements

Université de Rouen Normandie, Université Le Havre Normandie

Présentation de la formation

Le master *Langues et sociétés*, porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres et sciences humaines, se déroule sur quatre semestres. Il propose un parcours unique en première année de master (M1) et quatre parcours de spécialité en deuxième année de master (M2) : *Études anglophones* (EA), *Études hispaniques* (EH), *Langages, concepts, normes* (LCN) et *Linguistique et traduction* (LT). Les enseignements de ces parcours sont dispensés sur le campus de Mont-Saint-Aignan et sont tous proposés en présentiel.

Analyse

Finalité de la formation

Les parcours *Études anglaises* (EA) et *Études hispaniques* (EH) du master *Langues et sociétés* ont pour objectif d'apporter aux étudiants une connaissance approfondie de la langue et de la culture de leurs aires disciplinaires respectives. Le parcours *Langages, concepts, normes* (LCN) a cette même finalité dans le domaine de la philosophie et dans les aires culturelles de langue française, anglaise, allemande ou ancienne, tout comme le parcours *Linguistique et traduction* (LT) pour les langues et cultures anglaises, espagnoles et allemandes. Les quatre parcours proposent également une mise en pratique des méthodes de recherche et partagent les mêmes débouchés : enseignement, documentation, édition, animation culturelle ou bien la poursuite d'études en doctorat. La façon dont ces informations sont portées à la connaissance des étudiants et les opportunités d'inscriptions en thèse au sein de l'établissement ne sont pas précisées dans le dossier.

La présentation des finalités est assez confuse du fait que la plupart des débouchés professionnels présentés ne sont pas vraiment accessibles à l'issue du master. En effet, la grande majorité semble nécessiter des formations supplémentaires et/ou la réussite de concours (enseignement, documentation, traduction, développement culturel, etc.). Parmi les grands domaines de formation, l'interprétation est mentionnée avec la traduction, alors qu'aucun des enseignements figurant dans la liste des Unités d'enseignement (UE) jointe en annexe ne propose une réelle préparation professionnalisante aux métiers de la traduction et de l'interprétation. La préparation semble d'abord linguistique et civilisationnelle, assez généraliste en somme. De même, malgré les mutualisations existantes, tous les métiers de l'enseignement évoqués comme débouchés principaux, du professorat des écoles à l'enseignement secondaire par exemple, sont davantage préparés au sein des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

Positionnement dans l'environnement

Le parcours *Études anglaises* de la mention *Langues et sociétés* fait l'objet d'une co-accreditation avec l'Université du Havre, mais le positionnement de ce master par rapport à d'autres formations du même type au niveau local, régional et national n'est pas évoqué. Les autres parcours semblent moins ancrés au niveau régional.

D'après le dossier, trois conventions ont été signées avec des établissements de santé locaux (Centre hospitalier universitaire de Rouen et Hôpital psychiatrique du Rouvray) afin de faciliter les stages en entreprise, mais cela semble concerner davantage le Diplôme universitaire (DU) Éthique appliquée au soin et le parcours LCN que la mention *Langues et sociétés* dans son ensemble. Les liens avec les entreprises et les associations locales sont ainsi très peu développés.

Les liens qu'entretient le diplôme avec la recherche sont classiques pour ce type de formation et reposent essentiellement sur la possibilité offerte aux étudiants de participer aux activités (séminaires, journées d'étude, colloques) du laboratoire de rattachement de la plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, l'Équipe de recherche interdisciplinaire sur les aires culturelles (ERAC). Il conviendrait de les développer davantage, peut-être en faisant participer plus activement les étudiants à des projets de recherche développés par le laboratoire auquel est adossé le diplôme.

Des projets de co-diplomation avec des établissements étrangers sont mentionnés et, pour certains, bien avancés (Espagne, Turquie, Pologne). Cependant, aucune précision n'est apportée quant à leur nature ou à leur intérêt pour la formation et le choix de la Turquie et la Pologne peut sembler surprenant au vu des aires géographiques et linguistiques couvertes par les différents parcours de la mention.

Organisation pédagogique de la formation

La mention *Langues et sociétés* est organisée en quatre semestres qui doivent apporter aux étudiants des connaissances théoriques et pratiques transversales sur les différentes aires linguistiques et culturelles proposées dans le cadre du parcours unique en M1, comprenant néanmoins des options de spécialisation dans l'un des quatre autres domaines qui constituent ensuite les spécialités des parcours de M2 (EA, EH, LCN et LT). Les intitulés et le descriptif des différents enseignements proposés au cours de ces quatre semestres sont assez hétéroclites et parfois confus. La formation comprend au total 270 heures pour les parcours EH, LCN et LT et 294 heures pour le parcours EA. Tous les cours de la formation sont des cours magistraux (CM), les travaux pratiques (TP) ne constituant que 24 heures du volume total. Ce volume horaire est complété par la réalisation d'un mémoire de recherche qui compte pour 24 crédits d'enseignement ECTS.

Des mutualisations relativement nombreuses permettent de rationaliser le coût de la formation au détriment de la spécialisation. Elles sont de type interne (entre le M1 et le M2) ou externes (avec d'autres masters de l'Université Rouen Normandie, notamment les masters MEEF). Le cours de traduction allemande est mutualisé avec la licence.

L'utilisation des outils numériques est classique dans ce type de formation (Environnement numérique de travail, plateforme Moodle pour la mise à disposition de contenus). La possibilité de suivre la formation à distance ou son éventuelle ouverture à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et/ou à la Validation d'Etudes Supérieures (VES) ne sont pas précisées. Le nombre d'étudiants ayant réalisé une mobilité au cours de leurs deux années de formation n'est pas indiqué dans le dossier, malgré l'existence de nombreux accords Erasmus+. Des étudiants en mobilité entrante sont certes évoqués, mais aucun chiffre n'est fourni. Un stage est obligatoire lors du deuxième semestre (en M1), mais il est généralement remplacé par un autre type d'expérience en milieu universitaire, au sein du laboratoire de recherche ERIAC. Dans les faits, le stage, qui est crédité (2 crédits d'enseignement ECTS), peut être remplacé par une assistance à trois séminaires ou conférences, ou à cinq communications dans le cadre d'un colloque ou une journée d'étude, pour peu qu'elle donne lieu à la remise d'un compte rendu. Ce dispositif ne semble pas encourager les étudiants à réaliser ce stage en milieu professionnel puisque leur nombre s'est réduit de moitié entre 2017-2018 et 2018-2019.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention est assuré par une responsable du master, assistée par quatre responsables de parcours de M2, qui convoque un conseil pédagogique au minimum deux fois par an ; les étudiants ne sont pas associés à cette instance. L'équipe pédagogique est constituée d'une trentaine d'enseignants-chercheurs dont les domaines de spécialisation sont en adéquation avec les enseignements qu'ils dispensent. En revanche, aucun intervenant issu des milieux professionnels ne semble véritablement associé à la formation, ce qui, bien que classique dans ce type de mentions, restreint de facto la dimension professionnalisante de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Aucune information précise n'est fournie en ce qui concerne le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences des étudiants, la composition des jurys d'année et de mention ou encore l'évaluation de la formation par les étudiants. Une charte des examens et modalités des contrôles des connaissances commune à l'établissement est citée ainsi qu'un Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP) censé mettre en œuvre l'évaluation de la formation par les étudiants.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place ; il se réunit deux fois par an. On regrette toutefois qu'aucune précision ne soit donnée quant à sa composition précise et aux secteurs d'activité représentés par les deux personnalités extérieures.

Le nombre de candidatures pour une mention ouverte à des profils d'étudiants très variés, selon quatre spécialisations possibles est relativement faible, mais stable autour de 50 candidatures, pour une quarantaine d'inscriptions en M1.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables sur la période analysée (2017-2019) : 42 en moyenne en M1, et 32 en M2 (nombre le plus bas en 2017-2018 avec seulement 27 inscrits pour les 4 parcours). La répartition des étudiants entre les différents parcours est déséquilibrée avec en moyenne pour ces deux dernières années : 12,5 étudiants en LCN, 9,5 en EA, 5 en LT et 3 en EH. Les parcours d'*Études hispaniques* et de *Linguistique et traduction* ne sont pas très attractifs avec si peu d'inscrits et ensuite de diplômés.

Le taux d'échec est assez important en M1 avec plus de 40 %, et en M2, avec plus de 30 %. Le bassin de recrutement des étudiants est local, à 80 %. Chaque année, cependant, un certain nombre d'étudiants étrangers extra-communautaires sont accueillis. En revanche, le flux de mobilité pour des séjours d'étudiants vers l'étranger est très limité, voire nul selon les années.

D'après les chiffres fournis à la formation par l'OVEFIP, et qui concernent l'ancienne offre de formation, 70 % des diplômés s'orientent vers une poursuite d'études, qui se fait dans 25 % des cas en doctorat, notamment au sein de l'Université Rouen Normandie. Les résultats d'insertion professionnelle sont difficiles à analyser, aucune précision n'est apportée quant à la nature des emplois occupés ni à leur adéquation par rapport à la formation des diplômés.

Conclusion

Principal point fort :

- Intérêt local de la formation favorisant un bon continuum du niveau licence jusqu'au doctorat au sein de l'Université Rouen Normandie

Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité des objectifs de la mention qui semblent mal définis
- Manque de professionnalisation de la mention, avec une poursuite d'études nécessaire
- Taux d'échec élevé
- Pilotage de la formation et du suivi des étudiants superficiel
- Faible ouverture à l'international

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention s'intègre à une progression licence-master-doctorat de niveau local. La mention, peut-être par une caractérisation encore trop classique de ses spécialités, ne semble pas attractive au-delà du bassin rouennais. Plusieurs aspects interpellent à la lecture du dossier d'auto-évaluation et mériteraient d'être mieux pensés : d'abord, le taux d'échec important et les objectifs mal définis, probablement aussi le manque de professionnalisation et de stage obligatoire, ainsi que le faible nombre de mobilités sortantes. Finalement, l'absence de pilotage efficace semble problématique. C'est pourquoi il conviendrait de mener une réflexion sur l'organisation et la finalité de la formation, en prévoyant des mesures de suivi adaptées aux étudiants en difficulté ou en revoyant le recrutement de la formation. Ainsi, les résultats sont difficiles à analyser et surtout à évaluer. Le principal succès de ce master est son volet recherche qui conduit à des inscriptions en doctorat au sein de l'Université Rouen Normandie, ce qui pourrait constituer le pivot d'un approfondissement de l'originalité de la formation.

MASTER LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master Langues étrangères appliquées (LEA) de l'Université de Rouen Normandie propose trois parcours : les parcours Webmarketing et e-commerce (WEC), Communication et événementiel (CE), et Tourisme et interculturalité (TI). Chacun de ces parcours prévoit une spécialisation en anglais et dans une langue B (au choix, espagnol, allemand ou italien) ainsi que des matières d'application. Tous les enseignements sont dispensés sur le campus de Mont-Saint-Aignan et ont une forte visée professionnalisante avec deux stages obligatoires : un de trois mois en première année de master (M1) et un autre de six mois en deuxième année (M2). Tous les parcours sont proposés en présentiel sur quatre semestres ; les parcours WEC et TI peuvent également être suivis à distance.

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités du master LEA en général, et de chacun de ses parcours en particulier, sont énoncées dans un mémento distribué aux étudiants lors de la réunion de rentrée et figurent sur le site de la composante Lettres et sciences humaines (LSH). Les compétences et les débouchés de la formation ne sont pas analysés dans le dossier d'auto-évaluation. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est très générale, car elle est commune à la quarantaine d'universités qui proposent la mention en France. Les informations les plus intéressantes sont apportées par un document présentant les parcours de la mention qui a pour finalité d'établir un supplément au diplôme. Cette démarche ne semble pourtant pas encore finalisée, puisqu'aucun supplément au diplôme ne se trouve dans les annexes. Les débouchés présentés relèvent de domaines conformes à la formation : marketing, communication, commerce, transport, tourisme, etc.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master LEA de l'université de Rouen par rapport à d'autres formations du même type au niveau local, régional et national n'est pas décrit. Il semble cependant qu'une complémentarité existe avec l'Université de Caen. Sans être formalisé, un flux d'étudiants existe entre Rouen et Caen, notamment à l'entrée en deuxième année de master (M2).

Les liens avec les entreprises semblent limités, l'Agence régionale d'orientation et des métiers de Normandie étant le seul partenaire cité. Par ailleurs, l'essentiel des intervenants sont des enseignants-chercheurs, malgré la participation de quelques professionnels extérieurs. Le dossier présente trois vacataires professionnels seulement, qui diffèrent des six professionnels de l'annexe des intervenants extérieurs. Cette discordance ne permet pas d'évaluer la présence réelle des professionnels au sein de la formation. Peut-être s'agit-il des professionnels participant aux conférences de l'Unité d'enseignement (UE) de première année de master intitulée « Connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle » (25 heures réparties sur l'année).

L'ouverture à l'international semble également réduite à un stage obligatoire à l'étranger en M1, et à la possibilité de suivre la formation de première année de master à l'université de Bergame pour les étudiants ayant une combinaison de langues anglais-italien. D'après le dossier, aucun étudiant de la formation n'a encore bénéficié de cette possibilité et aucune précision n'est apportée sur la formalisation de partenariats avec cette université ou des entreprises étrangères.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue autour de quatre semestres avec un équilibre entre Cours magistraux (CM) et Travaux dirigés (TD) au cours de la formation (quasiment moitié-moitié). En revanche, il y a un déséquilibre horaire avec une première année à 445 ou 455 heures en fonction du parcours et une deuxième année à seulement 194h pour le premier semestre, étant donné que le dernier semestre de la formation est consacré au stage long obligatoire et crédité par 30 crédits (ECTS). Par ailleurs, on regrette que les spécificités des différents parcours du master LEA de l'université de Rouen ne soient pas décrites dans le dossier, qui renvoie simplement aux maquettes. La liste des Unités d'enseignement (UE) figurant en annexe est cependant en adéquation avec ce

que proposent les autres universités pour cette même mention LEA. L'UE de spécialisation, hors choix de la deuxième langue autre que l'anglais, ne concerne que le second semestre du M1 (25 heures) et le premier semestre du M2 (25 heures). En ce sens, elle peut sembler très limitée, ne portant que sur 50 heures de la formation.

Les parcours WEC et TI sont ouverts à la formation à distance grâce au soutien du Service d'enseignement à distance (SEAD) de l'établissement et à l'implication des intervenants qui fournissent un support adapté et le mettent à disposition sur la plateforme de cours de l'université. Cela ressemble cependant plus à un simple dépôt de supports et de contenus utilisés lors des enseignements présentiels qu'à une véritable formation à distance. Les modalités de suivi des étudiants à distance ne sont pas indiquées dans le dossier. La mention est également ouverte à la Validation d'acquis de l'expérience (VAE) et à la Validation des études supérieures (VES), mais aucun étudiant n'en a bénéficié ces dernières années.

Un référentiel de compétences très général transcrivant les compétences attendues par métier a été établi par la formation. L'utilisation des nouvelles technologies est conforme à ce qui se pratique dans les autres masters de ce type, avec des matières d'application intégrées à l'offre de formation et l'utilisation d'un Environnement numérique de travail (ENT), mais il est dommage qu'elle ne soit pas plus développée, notamment dans le parcours WEC (offert également à distance). Deux stages (3 mois à l'étranger en première année et 6 mois en deuxième année) sont intégrés à la formation, mais le premier, optionnel sur les maquettes, n'est pas crédité. Le dossier d'auto-évaluation le présentait pourtant comme obligatoire à un endroit, tout en soulignant les difficultés de trouver un stage à l'étranger, notamment pour le parcours CE. Seul le deuxième occupe un semestre entier de la formation sans que les modalités d'évaluation soient précisées. Aucune donnée chiffrée n'est fournie sur les stages réalisés dans le dossier, qui ne précise pas non plus si les étudiants peuvent passer un semestre d'études dans une université étrangère dans le cadre d'accords Erasmus+ ou bilatéraux.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique présentée dans le dossier est constituée de 12 enseignants titulaires, 8 enseignants vacataires et 3 intervenants issus du monde socio-économique : un juriste et deux chefs d'entreprise, ce qui est faible pour une formation à visée professionnalisante. Les annexes présentent néanmoins des chiffres discordants avec la participation d'un plus grand nombre de professionnels. La formation est pilotée par le conseil de département de la filière LEA, qui se réunit au moins trois fois par an, mais aucune précision concernant l'existence d'un responsable pour la mention et/ou les trois parcours qui la composent, pas plus qu'il n'est fait état du travail du conseil de perfectionnement.

Le regret d'un pilotage restreint aux seuls responsables de département est exprimé dans le dossier, ce qui conduit à un manque de pilotage propre à la mention et susceptible de déboucher sur un perfectionnement de la formation. L'équipe de direction et le conseil de département se substituent ainsi à un pilotage propre à la formation.

Le suivi de l'acquisition des connaissances est classique (examens écrits et oraux), les modalités de contrôle des connaissances sont mises à la disposition des étudiants par le biais du memento fourni en début d'année et par voie d'affichage.

Dispositif d'assurance qualité

Aucune procédure de suivi des diplômés et d'autoévaluation de la formation n'est formalisée, un conseil de perfectionnement, dont la composition ou le fonctionnement ne sont pas précisés, est simplement évoqué. Des données sont pourtant fournies par l'établissement, mais la formation indique les méconnaître.

Au vu des données fournies en annexe, la formation semble attractive avec un nombre de candidatures en hausse, jusqu'à 343 en 2019-2020, dont entre 42 et 49 % d'étudiants issus de la licence rouennaise.

Résultats constatés

Les effectifs de première année sont en baisse passant de 107 en 2016-2017 à 87 en 2017-2018 et à seulement 63 en 2018-2019 (une vingtaine par parcours, formations présentielle et distancielle confondues). La même tendance caractérise la seconde année qui n'a plus que 61 étudiants alors que ses effectifs se situaient à plus de 90 auparavant. Les chiffres sont bas en seconde année pour le parcours Tourisme et interculturalité (TI) qui se semble pas trouver de vivier d'étudiants intéressés avec seulement 4 étudiants inscrits en présentiel en 2018-2019 et aucun en distanciel après l'abandon des 10 étudiants inscrits selon cette modalité l'année précédente. Le dossier insiste sur le décrochage rapide des étudiants suivant les enseignements à distance (sans l'expliquer). Le taux de réussite est bon avec 65 % en M1 et logiquement meilleur en M2 avec 80 %. L'échec au diplôme serait surtout le fait d'abandons, qui ne sont cependant pas analysés. Le recrutement est local à hauteur d'environ 60 %. Un certain nombre d'étudiants étrangers, notamment extra-communautaires sont accueillis chaque année. Les enquêtes à 18 mois et 30 mois montrent un très bon taux d'insertion professionnelle (entre 80 et 90 %) des diplômés répondants (environ 70 %). Les poursuites d'études en doctorat sont exceptionnelles, une tous les trois ans.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bons taux de réussite pour les trois parcours de la mention
- Importance des stages dans la mention et bon taux d'insertion professionnelle

Principaux points faibles :

- Dossier très lacunaire, ne comportant pas de réelle auto-évaluation
- Pilotage de la formation déficient et manque d'un conseil de perfectionnement efficace et d'un suivi des étudiants satisfaisant
- Faible internationalisation des différents parcours proposés
- Faiblesse de la formation à distance ne reposant que sur le dépôt de supports et décrochage important des étudiants inscrits selon cette modalité
- Liens avec le monde professionnel non formalisés
- Effectifs faibles pour le parcours TI en M2

Analyse des perspectives et recommandations :

Les trois parcours du master LEA de l'Université de Rouen Normandie constituent une poursuite d'études traditionnelle pour les titulaires d'une licence LEA. L'offre en langues de la mention est assez riche pour une structure de cette envergure, mais les problèmes du couple anglais-italien ou de certains parcours (notamment en distanciel, mais pas seulement pour le parcours TI) ne sont pas analysés. Le dossier est très lacunaire et contredit parfois les annexes. Sans aucun doute, il conviendrait d'améliorer le pilotage de la mention, en introduisant, notamment, un responsable de la formation et de véritables procédures d'auto-évaluation. Il est aussi difficile de mesurer la place du numérique dans la formation ou les liens avec le monde professionnel qui, dans le meilleur des cas, ne semblent pas formalisés. Pour un master de langues, la mention manque d'ambition à l'international ; aucun projet d'importance (hormis celui avec l'Université de Bergame, pour le couple de langue anglais-italien, qui n'a pas encore porté de fruits) n'est mentionné, pas même d'échanges Erasmus+. En fin de compte, la formation semble manquer d'un pilotage permettant de créer une dynamique, nécessaire à l'attractivité pérenne de la mention. Ce dernier devrait également être en mesure de réaliser un suivi des étudiants, inexistant aujourd'hui.

MASTER LETTRES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Lettres* de l'Université de Rouen-Normandie dispense sur deux ans un enseignement en littérature française, générale et comparée ; il prépare aux métiers de l'enseignement secondaire (agrégation de lettres), de l'enseignement et de la recherche en université (langue et littérature françaises), de l'édition et des bibliothèques. La formation est offerte en présentiel sur le site de Mont Saint-Aignan et à distance.

Analyse

Finalité de la formation

La formation n'est pas organisée en spécialités et parcours. Elle a été pensée en fonction des contenus et non pas des compétences à acquérir. La formation a du mal à envisager d'autres débouchés professionnels que l'enseignement secondaire (agrégation et CAPES). Le master *Lettres* est présenté comme devant « renforcer et consolider les connaissances et compétences acquises au cours de la licence lettres » : il s'inscrit ainsi clairement dans le prolongement de la licence *Lettres*, et ne semble pas avoir d'autre finalité que de répéter les objectifs de ce diplôme. Par ailleurs il vise la poursuite en doctorat. Cette position jointive, entre licence et doctorat, pose le problème de l'identité du diplôme et de son autonomie, donc de sa dimension qualifiante.

Les enseignements sont strictement littéraires, sans l'ouverture sur d'autres champs disciplinaires contigus - à l'exception d'une Unité d'Enseignement (UE) Littératures et arts (en semestres 1, 2 et 3), orientée en partie vers les Arts du Spectacle -, généralement présente au niveau master. La professionnalisation envisagée est uniquement l'enseignement dans le second degré et dans le supérieur. La rédaction du mémoire de master semble la préoccupation principale de ces deux années d'étude. L'étudiant doit, dès l'inscription, présenter un sujet et choisir un directeur qui le suit durant le master. Il est même suggéré que le projet soit élaboré dès la licence et évalué au cours du master. La maquette prévoit des séances d'accompagnement à la réalisation de ce mémoire, lequel représente sur les quatre semestres 46 crédits (sur un total de 120).

Les métiers accessibles à l'issue de la formation ne sont pas correctement renseignés : il est bien question d'autres métiers que l'enseignement secondaire, mais les "formations spécialisées" évoquées (journalisme, métiers de l'édition, des bibliothèques, archives ou musées et de la programmation culturelle) ne sont pas directement accessibles avec le master et nécessitent des poursuites d'études. Seul le métier de professeur des collèges et lycées (lettres) est concerné, ce que le dossier affirme de façon redondante : outre le CAPES, c'est l'agrégation qui est particulièrement visée mais la difficulté de ce concours fait que les étudiants risquent de se trouver dans le secondaire avec un statut de contractuel.

Comme la visée concours de l'enseignement est privilégiée, il n'y a pas de Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC). Le dossier fait la liste d'un certain nombre de compétences, essentiellement tournées vers la recherche en littérature et l'édition : l'histoire, l'histoire des idées et l'esthétique, en relation avec l'analyse des textes.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Lettres* est issu du repositionnement effectué en 2017 au sein de l'UFR Lettres et Sciences humaines de Rouen : entre le master *Humanités numériques* et le master *Direction de projets culturels*, le master *Lettres* se trouve privé de toute perspective professionnelle, en dehors de la recherche et de l'enseignement supérieur (à la condition toutefois d'une poursuite d'étude en doctorat). Il revendique la formation aux métiers de l'enseignement (Agrégation et CAPES).

Dans l'environnement régional (COMUE Normandie Université), on remarque l'existence de deux autres masters proches : un master *Création littéraire* au Havre et un master « *Arts, Lettres et Civilisations* » à Caen. Cependant, ces deux diplômes présentent chacun des particularités propres, de sorte qu'on ne peut pas conclure à une redondance de l'offre. Des collaborations sont évoquées mais non précisées.

La formation est adossée à une Unité de recherche, le CEREdI (Centre de REcherche Editer Interpréter EA 3229), réputée pour son dynamisme, pour l'excellence de ses enseignants-chercheurs, et pour des projets qui, mettant en valeur le patrimoine littéraire normand (Flaubert, Hugo), sont en prise avec le territoire. La quasi-totalité des

intervenants (dont une ingénieure d'études) est rattachée à cette unité. Cela renforce l'homogénéité de la formation, mais aussi son uniformité.

L'environnement socio-économique n'est guère évoqué : de nombreuses institutions culturelles sont citées, mais sur un mode énumératif, qui ne permet pas de mesurer la place qu'elles tiennent dans la formation, ni en termes de terrain de stage, ni en termes d'intervention de professionnels dans la formation (à l'exception de conférences ponctuelles).

Des coopérations internationales existent via des accords Erasmus et Erasmus+ qui lient la formation à 16 établissements à l'étranger. Si nombre d'enseignants ont assuré dans ce cadre des enseignements à l'étranger (niveau master), il ne semble pas que ces échanges aient profité au diplôme.

Organisation pédagogique de la formation

Le master se déroule en 4 semestres ; la structure est présentée comme « adaptée aux projets professionnels », ceux-ci étant l'enseignement, la recherche et l'édition, suivis d'un etc. dont le contenu exact reste flou.

La formation comprend un total de 420h d'enseignement (seules les heures étudiant sont indiquées sans que soit précisé le rapport CM/TD) sur les deux années de master.

Les langues accessibles aux étudiants sont l'anglais (dont des cours d'anglais appliqués à la recherche dispensés par deux enseignants de l'ERIAC/Equipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles-EA 4705) et l'italien (sans qu'on sache de façon précise la justification de cette seconde possibilité).

Toujours dans la perspective d'aider les étudiants à passer le concours de l'agrégation, des préparations aux épreuves du concours sont intégrées au programme du master recherche. Il est suggéré également aux étudiants du master de passer le CAPES en candidat libre (hors master MEEF) ou en même temps que l'agrégation.

Les mutualisations envisagées avec les Masters Direction de projets et établissements culturels et MEEF sont présentées comme sources de difficultés organisationnelles et donc considérées comme des points faibles de la formation.

La professionnalisation est présente à travers un stage obligatoire de cinq semaines en première année, mais qui peut faire l'objet d'une dispense. Les étudiants peuvent recourir au Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'université pour trouver leur stage.

Le contenu de l'UE3 du semestre 2 intitulée « Professionnalisation (expérience en milieu professionnel) » n'est pas clairement défini. Elle est dotée de 5 crédits, alors que l'UE4 « Propédeutique à la recherche » en compte 13, ce qui montre également l'orientation du master vers la recherche et le doctorat ; on ne sait pas si cette UE propose un stage dans le laboratoire associé et le mot stage lui-même n'apparaît pas dans le tableau des UE. La possibilité de stages adossés au laboratoire (4 stages par an au sein du laboratoire CEREdI, ainsi que des vacances rémunérées dans le projet d'éditions numériques *Juliette Drouet Lettres à Victor Hugo*) est présentée comme un point fort par le dossier mais ces stages ne paraissent pas formalisés : ils sont présentés comme des propositions faites aux étudiants de master.

La recherche est très présente dans la formation, d'abord par la correspondance étroite qui existe entre les cours dispensés et les recherches menées par les intervenants ; ensuite par les sollicitations nombreuses à assister à des séminaires ou colloques. On ne sait toutefois quel succès ces sollicitations rencontrent chez les étudiants. Les projets menés par l'unité de recherche, en matière d'édition de texte notamment, sont une autre occasion pour sensibiliser le public à la recherche.

La formation à la recherche est pensée dans la continuité avec la licence, 12 heures de méthodologie de la recherche étant dispensés en troisième année de licence. La poursuite d'études est, quant à elle, tournée vers l'agrégation et le doctorat.

L'utilisation du numérique reste traditionnelle : des supports de cours et des ressources diverses sont déposés sur une plateforme numérique. Des cours de TIC (6h en M1 et 6h en M2) adossés à la discipline - lettres et édition - sont dispensés par l'ingénieure d'études du CEREdI.

Pour les étudiants aux profils particuliers (salariés, étrangers ou extérieurs à la région, en double cursus ou en situation de handicap), l'Enseignement à Distance (EAD) est recommandé, avec cependant un choix limité d'enseignements (pas de latin, pas de littérature et langue médiévales, par exemple, ce qui *de facto* complique l'accès de ces étudiants aux concours de l'enseignement). Cet enseignement est cadré par l'établissement (charte) et s'appuie sur les outils proposés par la plateforme pédagogique, outils également utilisés pour les cours en présentiel (présentiel dit « enrichi »). Les étudiants concernés doivent venir passer leur examen (terminal) à Rouen.

L'internationalisation de la formation est limitée, puisqu'aucun cours n'est dispensé en langue étrangère, malgré les compétences avérées de certains intervenants. Une formation type *survival language* est assurée pour les étudiants sortants non au sein de la formation, mais par le service des relations internationales, selon des modalités décidées par l'Université. La mobilité entrante ou sortante n'est pas renseignée. Les étudiants sont « incités » à partir mais on ne sait pas jusqu'où va cette incitation et quels en sont les résultats. Les conventions de type Erasmus sont gérées au niveau des Relations internationales et de l'UFR de Lettres.

Le nombre d'étudiants étrangers est modeste, entre 10 et 20% seulement, ce qui pourrait s'expliquer par l'orientation concours de l'enseignement (agrégation) du master. Ils passent automatiquement en EAD.

Pilotage de la formation

Fidèle reflet des contenus enseignés, l'équipe pédagogique présente elle aussi un caractère assez uniforme (enseignants en *Langue et littérature françaises*). On note qu'il n'y a aucun intervenant extérieur à l'établissement, pas de « professionnel » comme il est d'usage au niveau master.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement indiqués.

Le conseil de perfectionnement est en place et sa composition correspond aux normes.

Les modalités de contrôle de connaissances sont décrites très en détail, mais sans qu'on puisse comprendre la logique qui a présidé à leur élaboration. Aucun protocole de suivi de l'acquisition des compétences n'a été mis en place.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement du public se fait sur dossier. Les critères de sélection sont clairement énoncés. Les acquis en matière de connaissances littéraires sont déterminants dans la décision d'acceptation. Il est conseillé d'être titulaire d'une licence de Lettres.

Il est également conseillé aux jeunes professeurs du secondaire titulaires d'un master MEEF de s'inscrire dans ce master pour préparer l'agrégation (interne principalement), voire pour envisager une poursuite d'études en doctorat.

Il est indiqué que des passerelles existent entre le M1 Lettres et le master MEEF du second degré, mais elles ne sont pas explicitées.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an (avec un compte rendu). Il n'a pu se réunir en 2020, suite à la situation sanitaire. Les membres en sont renouvelés (nouveaux étudiants et nouveau membre extérieur) mais la composition reste identique. Le compte rendu fourni fait état de « modifications de maquettes » : elles concernent le changement de mode d'évaluation d'une UE mutualisée (contrôle terminal, ce qui correspond à un allègement des évaluations demandé par les étudiants), le renforcement d'enseignements destinés à permettre la préparation des concours de l'enseignement (médiévisique et latin) et la décision répondant à une demande des étudiants de mise en ligne plus précoce du guide des études. Un certain nombre de points forts et de points à améliorer, notamment sur le rééquilibrage des enseignements entre les semestres et sur l'utilisation accrue de supports filmés pour l'EAD) ont été relevés. On retrouve certaines des demandes dans l'autoévaluation (renforcement de la langue vivante, renforcement de l'oral).

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore en place. L'évaluation interne de la formation se fait sur un mode empirique, lors des conseils, par l'intervention des délégués des étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables mais modestes : ils se montent en moyenne à 15 inscrits en présentiel et 15 à distance en 1ère année, et légèrement moins en deuxième année. Les inscrits viennent pour moitié de la licence Lettres de l'établissement, et en deuxième année on retrouve à hauteur de 80% de l'effectif des inscrits de master première année. On doit en déduire que le rayonnement de la mention est limité. Depuis la nouvelle offre de formation le taux de réussite est en légère augmentation en M1 (49% en 2018, 53% en 2019 et a fortement augmenté en M2 (50% en 2018, 85% en 2019).

Le suivi des diplômés est régulièrement effectué par l'OVEFIP (Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle), à 18 et 30 mois, mais le peu de retour des enquêtes ne permet pas d'en tirer la moindre conclusion. Le dossier renvoie aux enquêtes de cet observatoire et les chiffres qu'il fournit concernent les promotions antérieures à la réforme du Master (jusqu'en 2017). Ces chiffres mentionnaient 4 doctorats en 2015 et aucun en 2016. Rien n'est indiqué pour les années suivantes.

Conclusion

Principaux points forts :

- Adossement à une unité de recherche reconnue dans le domaine de la littérature et de l'édition
- Solide formation à la recherche appuyée sur un contenu disciplinaire de qualité en littérature

Principaux points faibles :

- Finalité et organisation de la formation peu lisibles
- Professionnalisation faible en dehors des concours de l'enseignement (compétences, intervenants, stage, débouchés)
- Fragilité du positionnement dans l'établissement

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Lettres* de l'université Rouen-Normandie souffre d'un déficit d'identité. L'offre de formation master du champ considéré lui est défavorable : les autres mentions ayant capté les débouchés professionnels généralement offerts par une formation de lettres, il ne lui reste plus que celui de la recherche et enseignement supérieurs. Ce débouché permet certes à l'unité de recherche à laquelle appartiennent presque tous les intervenants de s'assurer un vivier de futurs doctorants, mais il est trop étroit pour garantir, à moyen ou long terme, la subsistance de la formation. Il conviendrait donc d'engager une réflexion sur la finalité du diplôme, en redessiner les objectifs et élargir le public cible. Il conviendrait surtout de repenser la formation à partir des compétences professionnelles visées, au delà de l'agrégation et du doctorat. Renforcer l'attractivité du diplôme, notamment à l'étranger, grâce aux nombreux accords existants, pourrait être une autre piste à explorer.

MASTER MUSICOLOGIE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Musicologie*, qui dépend du Département de Musicologie de l'Université de Rouen Normandie, comprend deux parcours : le premier, *Musicologie et métiers de la musique*, forme aux métiers de la documentation et de l'édition musicales ; le second, *Musicologie et composition*, prépare les étudiants à la composition pour l'audiovisuel et le spectacle vivant. Les cours généraux sont dispensés sur le campus de Mont Saint-Aignan, sur les hauts de Rouen et les cours techniques de composition musicale se déroulent au Conservatoire à rayonnement régional (CRR), à la Bibliothèque municipale et à l'Opéra, au centre-ville de Rouen.

Analyse

Finalité de la formation

La mention « musicologie » vise à former ses étudiants à la recherche musicologique ainsi qu'à les spécialiser soit en documentation musicale (1er parcours), soit en composition musicale (2e parcours). L'intitulé de chaque parcours signale d'emblée ce contenu musicologique et précise ensuite le champ professionnel visé : d'un côté l'édition de livres, de partitions, de bases de données, pour les archives et les bibliothèques ; de l'autre la composition musicale pour les films, vidéos, la télévision, la création de spectacle. A ces compétences et débouchés, il faut ajouter les métiers de l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, l'enseignement culturel. A l'issue du master, l'étudiant doit être capable, dans les deux parcours, de présenter et de soutenir un mémoire de recherche de 80 pages.

Le master affiche clairement ses ambitions et fait connaître l'ensemble de la formation et des débouchés visés aux futurs étudiants par divers moyens (salons, forums et principalement le guide des études électronique et imprimé). On signalera la présence d'un complément au diplôme précisant les connaissances et les compétences visées.

Positionnement dans l'environnement

Il n'existe pas de master Musicologie en région Normandie. Les spécialisations de Rouen sont assez originales en France. Les autres masters intégrant la composition se trouvent dans des régions très éloignées de la Normandie (Grand Est, Sud-Est). Le master Musicologie s'intègre dans le site rouennais aux côtés d'un master Direction de Projets ou établissement culturels et d'un parcours Théâtre et Cinéma à Caen. Le master, notamment le parcours « composition » est construit en collaboration avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Rouen, auquel le lie une convention. En revanche, rien n'est dit des relations avec le master MEEF.

En l'absence de laboratoire spécifique, le master est adossé à deux laboratoires de recherches, l'un en histoire (Le Groupe de Recherches en Histoire-GRHis), l'autre en littérature (le Centre d'Etudes et de Recherche Editer/Interpréter-CEREId), dans lesquels se répartissent les huit enseignants-chercheurs (EC) du département Musicologie, dont 3 sont Habilités à diriger des recherches (HDR). Cet adossement est concrétisé par la participation des étudiants au projet de recherche SpectaNum, commun aux deux laboratoires, relevant des Humanités numériques à travers l'application numérique Dezède.

L'intégration de la formation dans le territoire se traduit également par l'accueil (2 jours annuels) d'étudiants à l'abbaye de Royaumont, pour des recherches en histoire du spectacle. Des cours se déroulent à la Bibliothèque municipale de Rouen, à l'Opéra de Rouen Normandie, ou au Conservatoire de Rouen. Il n'est pas mentionné d'autres collaborations que ces cours. Le monde socio-économique reste donc assez peu représenté dans le master.

La présentation des relations avec les universités étrangères reste assez générale. Les essais d'établissement de partenariats internationaux n'ont pas été suivis d'effets sans que les raisons en soient données. Aucun partenariat n'est présenté, ni pour les étudiants ni pour les enseignants, ce qui est regrettable dans un master.

Organisation pédagogique de la formation

La formation de master se déroule sur 4 semestres répartis en 2 années (M1 et M2).

Pour le parcours « Métiers de la Musique », les enseignements se répartissent en 68H de Cours Magistraux (CM) et 12h de Travaux dirigés (TD) au semestre 1, 48H CM et 36 h TD en semestre 2 (soit 116 CM/48 TD en M1) ; 70 h CM/18h TD en semestre 3 et 46 h CM en S4 (116 CM/18h TD en M2).

Pour le parcours « Musicologie et composition », 34h CM/42h TD en S1 ; 30h CM/48h TD en S2 (soit 64 CM/90 TD en M1, où la part de TD est nettement plus importante que dans le 1er parcours) ; 34h CM/18h TD en S3, 30h CM/0h TD en S4 (soit 64h CM/18h TD en M2). Il faut y ajouter pour ce parcours les TP (travaux pratiques) : 91h/semestre, assurées au conservatoire.

Il existe trois types d'unités d'enseignement (UE) : « méthodologie disciplinaire » ; « enseignements professionnels » ; « séminaires ». Les trois types d'UE sont identiques jusqu'au dernier semestre, où une UE intitulée « Mémoire de recherche » (10 ECTS) permet la rédaction et la soutenance du mémoire.

Les contenus des séminaires correspondent aux thèmes de recherche des EC et sont variés, tant sur le plan chronologique que dans les méthodes d'analyse. Le but affiché est de familiariser les étudiants avec des sujets et des approches différentes de leur propre objet de recherche. En master, une plus grande spécialisation serait sans doute préférable, grâce à des options qui se rapprocheraient des objectifs personnels et professionnels des étudiants.

Les deux parcours qui composent la mention comprennent une coloration « recherche » et une coloration « professionnelle ». Si les « enseignements professionnels » sont présents à chaque semestre dans le parcours « Musicologie et métiers de la musique », les crédits qui leur sont affectés (de 3 à 7 selon les semestres) sont disproportionnés dans un parcours qui comprend dans son intitulé « Métiers de la musique », par rapport à l'UE « méthodologie disciplinaire » (12 ECTS aux sem. 1 à 3, 7 en sem. 4) et à l'UE « séminaire de recherche » (de 10 ECTS - mais c'est en semestre 4, où 10 crédits sont, de plus, affectés au mémoire - jusqu'à 14 ECTS). La répartition des crédits est plus équilibrée dans le 2e parcours (« Musicologie et composition »).

Ce parcours se distingue du 1er par la présence d'enseignements techniques assurés au Conservatoire (à l'exception de l'informatique musicale) et qui représentent la moitié des UE (18 ECTS en M1, 14 en M2). Cet enseignement est assuré par un seul professeur extérieur à l'Université qui porte une très lourde charge horaire (121h en semestres 1 et 2, 91 en semestres 3 et 4, soit 424h d'enseignement).

La formation en langue vivante (anglais), répartie sur 2 semestres (9 ECTS chacun) pour une durée de 36h, est signalée par le dossier dans le cadre de la préparation à l'international mais n'apparaît pas explicitement dans l'organisation pédagogique de la formation.

D'importantes mutualisations de cours sont signalées, essentiellement entre les deux parcours. A partir du nombre des enseignements techniques spécifiques au Parcours « Musicologie et composition », on pourrait considérer que la mutualisation doit représenter environ 50% du total, mais l'étendue exacte de ces mutualisations n'est pas précisée. Par exemple, les UE « enseignements professionnels » pourraient être communes aux deux parcours, mais on constate que leur intitulé (et sans doute leur contenu) n'est pas identique dans le 2e parcours (« enseignements professionnels et musicologie »), ce qui complique la compréhension des mutualisations. D'autres mutualisations avec le master MEEF et le master Direction de projets et établissements culturels sont signalées, sans que leur contenu soit explicité.

La formation s'adapte à de nombreux régimes spéciaux (étudiants salariés, en situation de handicap, etc.) selon les modalités (aménagement d'emploi du temps, dispenses, etc.) prévues par l'Université de Rouen Normandie et diffusées lors des journées de pré-rentrées et sur internet (guide « Bien préparer sa rentrée universitaire »). Ces aménagements sont favorisés dans le parcours « Musicologie et métiers de la musique » par le fait que les cours de ce parcours sont rassemblés sur une seule journée.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) semble possible mais le dossier reste vague sur ce point. Selon le tableau des effectifs, aucun dossier de VAE n'a été déposé.

L'accès au parcours « Musicologie et composition » repose sur une sélection à l'entrée et s'établit dans l'esprit « conservatoire », ce qui devrait également (mais la formulation n'est pas claire dans le dossier) interdire la possibilité de VAE.

La démarche par compétences n'est pas encore pratiquée par l'équipe pédagogique. La CFVU (Commission Formation et Vie Universitaire) de l'Université de Rouen Normandie la recommande pour la rentrée 2022.

Les deux parcours de master contiennent des éléments dédiés à la recherche tant sous forme de cours que par l'utilisation de l'application Dèzède développée par des enseignants du département de Musicologie de l'Université (en collaboration avec un enseignant de Montpellier III). La répartition annuelle des méthodologies de la recherche, pré-mémoire et mémoire, est très pertinente et bien pensée. La formation par et à la recherche est présente dans le parcours « Métiers / documentation », un peu moins dans le parcours « Musicologie et composition ». Une journée d'étude annuelle « du Département » permet à certains étudiants du Master de présenter une 1ère communication.

Le sens de l'autonomie pourrait être davantage développé autour de projets de création artistique individuels ou collectifs dans le parcours « composition ». Le parcours « Métiers / documentation » prépare correctement à la poursuite en doctorat-recherche. Il pourrait être intéressant de proposer une formule doctorat-créditation ou recherche-créditation de type SACRe (PSL Université Paris) pour les compositeurs qui sortent du parcours « Musicologie et composition ».

La formation comporte des cours sur les institutions mais la connaissance de l'environnement professionnel est insuffisante. Il faudrait augmenter considérablement la présence des professionnels dans la formation, par exemple en créant un forum-rencontre avec eux. Il faudrait également développer et formaliser les stages en milieu professionnel ou en laboratoire (l'application Dezède peut être considérée comme une première approche), en France et surtout à l'étranger.

Il est indiqué que des stages (dans les laboratoires sur lesquels le master est adossé) sont proposés mais ils ne sont pas formalisés. Il est question également d'un stage de cinq semaines mais celui-ci n'est ni obligatoire ni bien défini. Ces stages n'apparaissent pas clairement dans la structure des enseignements du master, ce qui est regrettable.

Les compositeurs du parcours « Musicologie et composition » ne bénéficient pas d'échanges et de partenariats internationaux. L'enseignement des matières techniques du parcours « Musicologie et composition » est assuré de manière exclusive par un enseignant du Conservatoire de Rouen et non par un enseignant-chercheur, ce qui limite les possibilités d'échanges internationaux formalisés dans le cadre de l'Université.

Le dossier reprend les dispositifs existant à l'échelle de l'Université de Rouen (Erasmus + ; aides à la mobilité internationale, cours de *survival language* pour les étudiants sortants) ; mais ces pratiques semblent peu suivies d'effet. De plus, les chiffres de la mobilité (étudiants, enseignants) ne sont pas fournis. L'apprentissage de l'anglais fait l'objet de cours réguliers destinés aux étudiants de ce master tout au long du cursus. On propose (de façon facultative) aux étudiants de passer dans le cadre de l'U. de Rouen Normandie une certification CLES (anglais, allemand, espagnol) mais on ne connaît pas le nombre de ces certifiés.

Les enseignements du numérique sont présents, tant pour l'acquisition des outils d'édition musicale et de documentation que pour la composition. Une salle informatique est spécifiquement dédiée aux logiciels musicaux. Cependant, la formation gagnerait sans doute, face à la multiplication des usages des nouvelles technologies dans l'audio-visuel, à intégrer davantage d'éléments numériques tant du côté de la création audiovisuelle que de la recherche (en rééquilibrant par exemple la part dévolue aux « séminaires » et celle dévolue aux projets professionnels intégrant le numérique).

L'Université met à la disposition des étudiants divers outils de travail numérique (moodle, Espace numérique de travail (ENT), comportant un outil automatisé de détection du plagiat). Cependant, on peut regretter l'absence d'une formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique de la recherche adaptée au secteur de la création artistique, en France et en relation avec les cultures extra-européennes.

Pilotage de la formation

Le Professeur d'Université responsable du master est également en charge des deux parcours. Les autres responsabilités (formation continue, accueil des publics, stages, UE, etc.) ne sont pas renseignées. Le nombre de professionnels présents dans la formation (trois) reste limité et insuffisant pour un master avec la quasi-totalité des heures assurées par un seul professionnel du Conservatoire.

Il n'est pas fait mention de réunions spécifiques à la formation ni de la fréquence de ces réunions, le pilotage semblant uniquement le fait du département. La communication entre étudiants et enseignants est facilitée grâce à une liste de diffusion. Un Conseil de Perfectionnement, dont la composition est conforme au règlement du master, se réunit une fois par an. La réunion de 2019 a fait l'objet d'un compte rendu sobre centré sur le bilan de l'année précédente (y compris sur les inscriptions) ; il fait peu état de débats éventuels sur les évolutions attendues et les modifications réalisées. Le rapport est transmis au directeur de l'UFR ; il n'est pas précisé s'il est plus largement diffusé.

Les informations sur l'architecture de la formation, les apprentissages et les compétences à acquérir, la répartition des ECTS, les modalités de contrôle des connaissances (MCC), le calendrier des examens, le nom des enseignants, l'emploi du temps, sont diffusées aux étudiants via le site internet du Département Musicologie, ainsi que par le « Guide de l'étudiant en master de Musicologie ».

Les MCC et la Charte des examens, les règles de compensation et les modalités de composition des jurys, sont validées par la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) de la Faculté des Lettres et accessibles sur le site Internet. Il existe une charte propre au master de Musicologie. L'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance via un formulaire de demande disponible sur le site internet de l'Établissement.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des étudiants est réalisé par l'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle. Les données sont accessibles sur le site internet de l'Université. Les enquêtes sont insuffisantes car elles ne concernent pas assez d'étudiants. L'investissement de l'équipe pédagogique de la formation dans ces enquêtes pourrait être plus important.

Il n'existe pas d'association des anciens étudiants, et pas d'activité de mise en réseau entre les étudiants et avec le monde professionnel. La réussite étudiante est mal cernée et les flux d'étudiants sortants, les abandons, etc. ne sont pas analysés, de même que l'insertion professionnelle, qui échappe à la connaissance de l'équipe du master.

Concernant le recrutement des étudiants, il est différent selon les parcours : ainsi, l'accès au parcours « Musicologie et composition » est de type « Conservatoire », il est limitatif et sélectif. Pour l'ensemble de la mention, on compte, selon les années, de 74% à 100% d'avis favorable aux candidatures, ce qui signifie que les attendus à l'entrée du master sont clairs.

Les procédures d'autoévaluation sont insuffisantes. Après des changements opérés suite à la précédente évaluation de 2016, le conseil de perfectionnement n'a pas cherché à faire évoluer la maquette. La restructuration du master s'est accompagnée d'une inertie dans le domaine de l'autoévaluation : pas de perspective d'amélioration affichée tant pour le suivi des étudiants que pour les finalités de la formation, la poursuite d'études, l'insertion professionnelle, la présence du monde socio-économique et l'organisation des études qui en découlent.

Résultats constatés

Le nombre de candidatures au master est en augmentation : 15 en 2017 (100% retenues), 19 en 2018 (74% retenues), 20 en 2019 (80% retenues).

Mais la plupart de ces étudiants s'inscrivent dans le parcours « Métiers / documentation ». En revanche, le parcours « Musicologie et composition » ne compte que peu d'inscriptions, ce qui est très étonnant pour un parcours de conservatoire se développant dans le domaine attractif de l'audiovisuel et du spectacle vivant. Sur les 19 inscrits effectifs en M1 en 2017-18, il n'y a qu'un étudiant en « Musicologie et composition » et 3/16 en 2018-19 ; en M2 2/14 en 2017-18 et 1/11 en 2018-19.

Les inscrits en 2^e année de master sont moins nombreux que ceux de 1^{ère} année (19 > 14 en 2017-18, 16 > 11 en 2018-19); le pourcentage d'admis au diplôme est en baisse (43% en 2018, 18 % en 2019). Ces résultats ne sont pas expliqués, ni les modalités d'aide à la réussite mises en place pour les éviter.

Enfin, à l'issue des études, le devenir des diplômés n'est pas connu. Des enquêtes de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante) sont présentées comme non significatives pour cette mention de master à cause de la faiblesse des chiffres considérés. L'enquête menée en 2016-17 ne s'est effectuée que sur un seul diplômé. Des enquêtes approfondies menées par l'équipe du master et de l'administration du Conservatoire permettraient sans doute une plus grande visibilité sur l'avenir des diplômés.

Conclusion

Principal point fort :

- Qualité de l'encadrement scientifique

Principaux points faibles :

- Dossier très lacunaire sans réelle auto-analyse des points faibles/forts ni évolutions envisagées
- Manque de liens avec le monde socio-économique
- Manque d'attractivité du parcours *Musicologie et composition*
- Enseignements spécifiques du parcours *Musicologie et composition* assurés par un seul professionnel
- Absence de partenariats internationaux
- Manque de suivi de la réussite et de l'insertion des étudiants
- Pilotage de la formation insuffisant

Analyse des perspectives et recommandations :

On regrette l'aspect lacunaire du dossier, qui semble dénoter un problème de pilotage de la formation. Du fait de la faible attractivité du parcours *Musicologie et composition*, le master gagnerait à adopter un seul parcours, avec un système d'options. Les partenariats professionnels devraient être diversifiés et renforcés. Par ailleurs, l'étudiant devrait être davantage placé dans le contexte de projets internationaux de recherche et de création. Une attention particulière devrait être portée sur le devenir des étudiants, les poursuites d'études en doctorat, l'insertion professionnelle, l'accompagnement de la réussite en M1 et M2. Un travail approfondi du conseil de perfectionnement serait bienvenu pour faire évoluer la formation.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Rattaché au département des Sciences du langage et de la communication au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres et sciences humaines, le master *Sciences du langage* de l'Université de Rouen Normandie est constitué de deux parcours : *Sociolinguistique, langue, discours* (SLD) et *Interprétariat en langue des signes* (ILS). Parallèlement à l'autonomisation d'un master *Français langue étrangère* FLE, l'actuelle mention est le résultat d'une refonte, en 2017, de l'ancien master Linguistique, qui comprenait trois spécialités préparant à la recherche fondamentale en sciences du langage (spécialité Sciences du langage) ou à la professionnalisation (spécialités Diffusion du français et Interprétariat en langue des signes). Le parcours SLD vise à former les étudiants à la recherche en Sciences du langage et à renforcer leurs connaissances de base dans les domaines de la linguistique théorique, descriptive et appliquée. Le parcours ILS, à vocation professionnelle, vise la formation des interprètes en langue des signes française (LSF)/français. La formation est dispensée en présentiel dans les deux parcours et, dans le cadre du parcours SLD, elle est également accessible à distance. Les cours, répartis sur quatre semestres, se déroulent principalement sur le campus de Mont-Saint-Aignan, ponctuellement dans les bâtiments de l'UFR Sciences humaines et sociales ou du campus Santé.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation et les connaissances et compétences à acquérir sont très clairement exposés. La formation vise à former des experts en linguistique dans un vaste horizon de domaines professionnels : enseignement supérieur et recherche ; coopération internationale, linguistique et culturelle ; socialisation langagière et scolaire ; acquisition langagière ; politique et aménagement linguistique ; terminologie ; édition ; traitement automatique des langues ; formation-remédiation en langue française ; interprétariat en langues des signes/langues orales. Les conditions d'accès à la formation sont bien expliquées. Le master est accessible sous conditions et dans la limite de capacités d'accueil : 36 en présentiel et 60 en enseignement à distance pour le parcours SLD. Le parcours ILS, quant à lui, prévoit l'accueil de 15 étudiants par promotion et l'ouverture d'une promotion tous les deux ans. Ce parcours n'est pas accessible aux étudiants extracommunautaires francophones en raison des exigences de la formation en LSF (licence) et des prérequis attendus en langue des signes française (niveaux B2, C1 minimum). Les débouchés visés sont cohérents avec la formation tant en matière d'insertion professionnelle que de poursuite d'études en doctorat.

L'objectif du parcours SLD est de former des linguistes experts dans la collecte et l'analyse de données langagières en contexte. Les étudiants du parcours sont ainsi orientés principalement, mais non exclusivement, vers les métiers de la recherche en Sciences du langage. Les objectifs scientifiques et professionnels de ce parcours sont fortement liés à l'activité, l'évolution et l'attractivité du laboratoire DyLiS (Dynamique du langage in situ, EA 7474) dont l'objet d'étude est le rapport homme/langue/société.

Les étudiants du parcours ILS sont orientés vers les métiers de la traduction, de l'interprétariat, de la communication sur supports média et multimédia visuels. La poursuite en doctorat est également possible pour les diplômés de ce parcours. Le diplôme d'interprète délivré par l'université de Rouen est reconnu par l'Association française des interprètes et traducteurs en langue des signes (AFILS).

Les objectifs scientifiques et professionnels sont communiqués par différentes voies de diffusion : forums, salons, site web. Un mémento, accessible sur le site du département, précise les débouchés, les compétences visées, les poursuites d'études, par mention et parcours, conformément aux secteurs d'activités et aux types d'emplois mentionnés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP 34217). Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'établissement offre aux étudiants un Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), outil accessible via l'Espace numérique de travail (ENT).

Positionnement dans l'environnement

La mention *Sciences du langage* relève du domaine Arts, lettres, langues et du champ de formations *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* (HMPL). La formation énonce très clairement sa position au sein de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) Normandie Université. Les deux parcours de la mention sont

différents du master proposé à l'Université de Caen, et des spécialités développées au sein du Centre de recherches inter-langues sur la signification en contexte (CRISCO, EA 4255), laboratoire de sciences du langage de Caen. Les raisons de la spécificité des formations rouennaises sont très bien analysées et soulignent la forte identité de ce master. D'une part, le parcours SLD s'appuie sur le potentiel et les activités de recherche du laboratoire DyLiS, dont la spécialisation en linguistique de terrain donne lieu à une expertise reconnue dans le domaine de la sociolinguistique et de l'analyse des pratiques langagières *in situ*, ce qui démarque cette structure du CRISCO. Le parcours SLD présente trois autres spécificités qui le distinguent encore plus nettement : l'existence d'une formation à distance ; une forte continuité avec la licence Sciences du langage, alors que l'université de Caen ne propose qu'une formation en Sciences du langage à partir de la L3 ; la présence d'une équipe pédagogique solide et en nombre suffisant qui rend possibles les configurations précédemment évoquées. D'autre part, le parcours ILS, qui n'a pas d'équivalent à l'université de Caen, est reconnue en tant que spécialité pionnière de l'université de Rouen, première université française à avoir développé une filière en langue des signes, et ce dès 1994, en réponse à une forte demande sociale. Au niveau national, ce parcours coexiste avec seulement quatre autres formations se trouvant à Paris, Lille ou Toulouse. Du fait d'avoir fait l'objet d'une habilitation partagée avec l'université de Paris 8 de 2006 à 2010, le parcours entretient encore aujourd'hui des échanges de formation et de recherche avec ce partenaire. Au plan international, le master s'appuie sur une tradition bien établie de mobilité entrante et sortante, donc sur un vaste réseau de collaborations et partenariats internationaux avec des établissements d'autres pays d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud, d'Afrique et du Moyen-Orient qui permettent au corps enseignant entrant d'intervenir dans la formation à l'occasion de séjours de recherche. La formation à distance est un levier de l'internationalisation : des conventions existent avec plus de 20 universités étrangères distribuées sur tous les continents (Afghanistan, Angleterre, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bolivie, Chine, Costa-Rica, Egypte, Haïti, Madagascar, Paraguay, Pérou, Roumanie, Tunisie, Venezuela, Vietnam, etc.), ainsi qu'avec les Alliances françaises et Ambassades de nombreux pays. Quant aux partenariats avec le monde socio-professionnel, divers acteurs et associations sont impliqués dans le cadre des deux parcours : le Conseil départemental de Mayotte, le *Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs* (CASNAV), la mairie du Havre, le lycée français de San Francisco (États-Unis), l'AFILS, l'*International visual theatre* (IVT).

Organisation pédagogique de la formation

Organisée en quatre semestres, la formation est structurée pour proposer des enseignements, des interventions professionnelles et des conférences adaptées aux deux parcours de spécialisation. La formation comprend un volume horaire différent en fonction des parcours. Il est plus important dans le parcours plus professionnalisant ILS avec 874 heures au total (528 heures en M1 et 346 en M2) que dans le parcours SLD plus axé sur la recherche avec un total de 552 heures (360 heures en M1 et 192 heures en M2). Sur les 1426 heures du master (tous parcours confondus), seules 46 heures sont des Travaux dirigés (TD), près de 97 % des cours étant magistraux (CM). La mention met en œuvre le système européen des crédits d'enseignement (ECTS) et repose sur un dispositif pertinent, hérité de l'ancien master, de mutualisations externes, avec le master FLE, et de mutualisations internes, c'est-à-dire entre les parcours de la mention, qui lui donnent une certaine cohérence (en particulier au premier semestre). On constate une diminution des mutualisations en M2 au sein du parcours ILS en raison des cours dispensés par des professionnels et du stage long obligatoire. On apprécie la préoccupation pour la cohérence et la continuité des contenus entre licence et master ainsi que la mise en place d'une spécialisation progressive dès la deuxième année de licence, qui propose une orientation précoce en quatre parcours : français langue étrangère, langue des signes française, linguistique théorique et appliquée, préparation aux métiers de l'enseignement 1er degré. Les deux parcours de la mention de master offrent une diversité complémentaire des objectifs scientifiques et professionnels en lien avec les disciplines du langage et les terrains investis : analyse et modélisation des langues (écrites, orales ou signées), lexicologie/terminologie, morphologie, phonétique/phonologie, pragmatique et analyse du discours, sémantique, sémiotique et herméneutique, sociolinguistique du plurilinguisme et politique linguistique, syntaxe, traductologie - interprétariat/traduction en langues des signes.

En ce qui concerne l'adéquation de la structure de la formation aux différents profils d'étudiants, le master offre la possibilité de suivre à distance le parcours SLD. La formation prévoit un régime spécial d'études et d'aménagement pour les étudiants salariés, chargés de famille, mais également pour les étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée pour l'accès au diplôme. Aucun bilan de la mise en place effective de ces dispositifs n'est toutefois présent dans le dossier. La transcription de l'offre de formation en blocs de compétences n'a pas encore pu être réalisée. Un cadrage validé en 2018 par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'établissement envisage une application du dispositif à la rentrée 2022. Le dossier d'auto-évaluation identifie néanmoins les compétences visées par les deux parcours de la mention conformément à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La démarche scientifique et la formation par la recherche sont au cœur de ce master : les thématiques et méthodologies de recherche sont adossées au DyLiS, dont la politique scientifique favorise l'insertion et l'accueil des étudiants de la mention. Les deux parcours profitent pleinement du dynamisme du laboratoire pour la

recherche aussi bien au niveau national qu'international. Pour le parcours ILS, à vocation professionnelle, des enseignements sont dédiés spécifiquement à la recherche (étude de corpus LSF, méthodologie de la recherche, déontologie et outils spécialisés, mémoire et soutenance). D'autre part, le parcours SLD, tout en étant conçu comme un parcours ouvrant à la recherche, affiche aussi une vocation professionnalisante. Il prévoit un enseignement intitulé connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle. Les futurs diplômés sont susceptibles de s'orienter vers divers secteurs professionnels : communication média et multimédia, métiers de la communication, de l'édition, traitement automatique des langues, métiers de la rééducation, de la remédiation linguistique, etc. Le master prévoit un dispositif de stage, possible pour le parcours SLD en lien avec le travail de terrain choisi et obligatoire et caractérisant pour le parcours ILS. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un stage long, de 10 à 12 semaines, en milieu professionnel, qui est encadré par un tuteur, interprète professionnel en activité. Les technologies liées au numérique sont présentes au sein du master, les étudiants étant formés à des logiciels, comme le logiciel ELAN pour l'étude de corpus numériques visuels en LSF, et à des méthodologies d'analyse et de traitement des données langagières. La formation à distance utilise une plateforme, avec des dépôts mais aussi la mise à disposition d'enregistrements, notamment de conférences.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de la formation. Elle est composée de 7 Professeurs des universités (PU), 2 Maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF HDR), 6 Maître de conférences (MCF), 2 Attachés temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et 2 Professeurs certifiés (PRCE). Un nombre important de professionnels, recrutés en qualité de vacataires, assure des enseignements de professionnalisation dans le parcours ILS. La formation fait intervenir trois enseignantes-chercheuses de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) et le directeur de l'école d'orthophonie de Rouen. Ces intervenants participent également au suivi, à l'encadrement et aux soutenances des mémoires dans les deux parcours. La formation bénéficie de l'expertise de conférenciers invités dans le cadre des conventions internationales. Au niveau de la mention, un tiers des enseignements est dispensé par des intervenants extérieurs (405,5 heures), ce qui est très positif. Malgré cet équilibre, des risques réels pèsent sur le parcours ILS en raison du décès du responsable du parcours et du prochain départ à la retraite du seul PU intervenant dans le parcours. On ne peut qu'espérer qu'un rééquilibrage des spécialités des postes de PU et de MCF au sein de la composante puisse permettre le maintien du rayonnement du parcours ILS.

Chaque parcours du master est piloté de manière relativement indépendante et les responsables pédagogiques ainsi qu'administratifs sont formellement identifiés. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement et il existe des collaborations entre ses membres. Des commissions pédagogiques sont organisées régulièrement et un conseil de perfectionnement annuel a été mis en place au sein du département. La composition du conseil de perfectionnement est convenable : responsable de la mention, responsables de parcours, deux représentants étudiants du master, un professionnel intervenant dans la mention et une personnalité extérieure. Toute décision relative à la mention et aux parcours est discutée collégialement par les enseignants titulaires. L'équipe déclare toutefois ne pas disposer de données officielles et systématiques pour mener à bien ses réflexions quant au devenir de ses diplômés. Ses analyses reposent sur des données internes et informelles. L'évaluation des connaissances est pratiquée selon les modalités classiques du contrôle continu et de l'examen terminal. Deux sessions d'examens sont organisées. Le parcours ILS prévoit des modalités spécifiques pour les épreuves techniques d'interprétation. Pour les étudiants inscrits en enseignement à distance résidant à l'étranger, l'évaluation se déroule dans l'un des centres d'examen accueillis au sein d'institutions locales (ambassades de France, Alliances françaises, instituts français, universités locales). Les copies sont acheminées par voie électronique sous forme dématérialisée. Des certifications nationales peuvent être délivrées aux étudiants par l'établissement : la certification PIX, le Certificat information et internet (C2I) et le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

Dispositif d'assurance qualité

Lors de l'inscription en master 1 dans le parcours SLD, les étudiants soumettent un projet de recherche dans l'optique de l'élaboration d'un mémoire de recherche correspondant aux spécialités du laboratoire. Après les phases de candidature sur la plateforme en ligne (e-candidat), le recrutement est assuré par les responsables d'années assistés par des enseignants de l'équipe pédagogique. Si les étudiants issus de la licence en Sciences du langage de Rouen disposent d'une formation très solide dans la discipline et sont familiarisés avec les domaines du laboratoire, d'autres publics, notamment les publics internationaux, rencontrent des difficultés dans la formation. Pour assurer un suivi aux étudiants fragiles, un projet de tutorat a été soumis dans le cadre des appels à projets pédagogiques de l'établissement, mais il n'a pas été obtenu. Outre un suivi individualisé de chaque étudiant par les responsables pédagogiques, le parcours ILS prévoit un dispositif de parrainage/marrainage entre diplômés et étudiants entrant en formation. L'établissement assure un suivi de ses diplômés par l'intermédiaire de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), qui ne permet pourtant pas d'avoir une idée précise sur l'insertion des diplômés dans la vie active (du fait du peu de réponses et de la variété des profils d'étudiants). L'équipe est bien consciente de la nécessité d'obtenir des données plus précises et plus d'indicateurs afin de mieux adapter la formation au devenir des diplômés, notamment en déterminant plus

finement les compétences professionnelles attendues. Le conseil de perfectionnement s'est réuni une seule fois depuis la mise en place de la nouvelle maquette, en raison des circonstances exceptionnelles de l'année 2020. Cette dimension d'assurance qualité devrait être renforcée à l'avenir. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas mentionnée ; elle pourrait pourtant constituer un levier pour alimenter les discussions du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les taux de réussite restent néanmoins faibles, avec un peu plus de 40 %, tant en M1 qu'en M2. La formation accueille une quarantaine d'étudiants par an et par année de formation, ce qui est tout à fait satisfaisant, avec pour le parcours SLD des effectifs plus nombreux en enseignement à distance qu'en présentiel. Les effectifs de la mention comprennent 84 inscrits pour l'année 2017-2018 et 88 pour l'année 2018-2019. La refonte du master et la dissociation du master FLE a déterminé, depuis 2017, une baisse significative des inscrits alors que l'ancienne mention Linguistique comportait, pour l'année 2016-2017, 270 inscrits. 10 étudiants de la mention ont obtenu une allocation de recherche doctorale (en moyenne deux par an, dont une ministérielle et une régionale). Le dossier d'auto-évaluation constate que le fait de former des étudiants à l'étranger, par le biais de l'enseignement à distance, s'avère important dans la mesure où ces étudiants sont généralement déjà en poste au moment de leur inscription ; leur formation de master, et le cas échéant, de doctorat, leur permet alors de bénéficier de promotions dans leurs pays. L'équipe ne dispose, pour l'analyse des flux étudiants, que des données quantitatives de 2017 à 2019. Il ressort que le master *Science du langage* reste largement attractif à l'extérieur de l'établissement (entre 40 et 60 % des inscrits en M1). Pour le parcours ILS, un questionnaire, fourni en annexe du dossier, a été soumis aux promotions. Il confirme la forte professionnalisation de ce parcours : tous les diplômés du parcours ILS ont reçu des propositions d'embauche dès la première année de formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Cohérence et visibilité de la mention
- Ancrage local et régional fort, répondant à un besoin professionnel pour le parcours professionnalisant ILS
- Articulation enseignement et recherche satisfaisante
- Bonne participation de professionnels dans la formation
- Mobilité internationale entrante et sortante convenable
- Délivrance du diplôme d'interprète

Principaux points faibles :

- Taux de réussite en M1 et M2 assez faibles (environ 40 %)
- Dispositif d'assurance qualité insuffisant : rôle du conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements et auto-analyse à consolider

Analyse des perspectives et recommandations :

Malgré sa refonte récente, le master *Sciences du langage* de l'Université de Rouen Normandie est une formation cohérente, solidement articulée et attractive. La pratique d'enseignements mutualisés entre les deux parcours de la mention renforce l'identité globale de la formation. En outre, elle bénéficie d'une longue tradition pédagogique portée par une offre de parcours variés et complémentaires. Il reste à réaliser la transcription des connaissances en blocs de compétences. Il conviendrait également de développer des projets d'innovation pédagogique et de soutien aptes à réduire l'écart et l'hétérogénéité entre les différents publics de la promotion. Cela pourrait favoriser la réussite des étudiants, relativement moyenne aujourd'hui. Par ailleurs, un pilotage concerté et un meilleur dispositif d'assurance qualité permettraient, à l'aide notamment d'une meilleure connaissance du devenir des diplômés, de pouvoir ajuster la formation en conséquence. Enfin, le parcours ILS mériterait une attention toute particulière au travers de recrutements d'enseignants-chercheurs de cette spécialité, qui devraient conduire à un rééquilibrage des forces entre les deux parcours.

Observations de l'établissement

Présidence

Rouen, 18 février 2021

Affaire suivie par :
Grace GNOKAM

Cabinet du président

☎ 02 35 14 60 72

✉ presidence@univ-rouen.fr

Objet : Réponse de l'établissement à l'évaluation par l'HCERES du champ

« Histoire, mémoire, patrimoine, langage » (HMPL)

L'université de Rouen Normandie remercie les membres du comité d'évaluation réuni par l'HCERES pour l'évaluation du champ HMPL et l'attention portée aux finalités et à l'organisation des formations de master de ce champ.

1-Rappel du périmètre du champ HMPL évalué par l'HCERES

Ce champ articule neuf formations de niveau master : *Direction de projets ou établissements culturels ; Français langues étrangères (FLE); Histoire, civilisation, patrimoine ; Humanités numériques ; Langues et sociétés ; Langues étrangères appliquées (LEA) ; Lettres ; Musicologie ; Sciences du langage* et quatre laboratoires qui appartiennent au domaine Arts lettres langues et sciences humaines : *Groupe de Recherche en Histoire (GRHIS, EA 3831); Équipe de recherche interdisciplinaire sur les Aires Culturelles (ÉRIAC, EA 4705) ; DYnamique du Langage In Situ (DYLIS, EA 7474) ; Centre d'Étude et de Recherche Éditer-Interpréter (CÉRÉDI, EA 7454)*. Ces quatre structures sont elles-mêmes rattachées à une Ecole doctorale *Histoire, mémoire, patrimoine, langage*.

2-Nouvelle orientation stratégique de l'université de Rouen Normandie pour la définition des champs de formation

Les résultats de l'évaluation du champ HMPL par l'HCERES ont été analysés dans le périmètre d'un nouveau champ intitulé « *humanités cultures sociétés* » (HCS). Ce choix stratégique est porté par l'université de Rouen Normandie représentée par son Président Joël Alexandre et l'équipe de direction renouvelée le 29 janvier 2021. Ce champ HCS s'inscrit dans une volonté politique pour le nouveau contrat, celle de resserrer les liens entre formation et recherche. Le champ HCS regroupe les anciens champs « Histoire Mémoire Patrimoine Langage », « Homme sociétés risques territoire », « Droit » et « Economie gestion » aux côtés de deux autres nouveaux champs « Matériaux énergie numérique environnement » et « Chimie biologie santé ». Chaque champ de formation et de recherche est piloté par un vice-président du conseil académique en coopération avec une équipe de neuf vice-présidents. La finalité de cette nouvelle organisation est de :

-perpétuer les liens entre formation et recherche dans un projet d'établissement axé sur le développement durable et la responsabilité sociétale ;

-rendre visibles les formations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale ;

-contribuer à l'attractivité des formations universitaires, à l'échelle de l'établissement et de la Normandie ;

- favoriser l'internationalisation des formations et le développement de la formation tout au long de la vie ;

-à terme, faire émerger des « Ecoles universitaires de recherche », "graduate schools », en coopération avec les équipes de formation.

3-Prise en compte des conclusions du rapport d'évaluation du champ HMPL par l'équipe de direction de l'établissement et diffusion

Depuis la réception du rapport d'évaluation du champ HMPL (sur la base des dossiers déposés par l'établissement le 6 novembre dernier), l'équipe de direction de l'université de Rouen a mis en œuvre une stratégie de diffusion de l'information auprès des directions de composantes, de chaque équipe de formation. Des réunions de champs thématiques ont permis de présenter une synthèse des conclusions des rapports et d'explicitier la stratégie pour une amélioration continue de l'action lors du prochain contrat. Des échanges avec les directions des composantes et les responsables de mention sont organisés pour une étude fine des recommandations. Une attention particulière est portée aux mentions de master qui présentent des fragilités et à celles qui appellent à des recompositions notamment le master *Histoire, civilisation, patrimoine*, le master *Langues et Sociétés*, le master *musicologie* et le master *LEA* pour le champ HMPL. Le président et son équipe sont particulièrement sensibles à la structuration d'une offre de formation lisible et cohérente à l'échelle de la Normandie et encouragent les co-accréditations dans cet objectif

4-Interprétation du rapport pour le pilotage du champ HMPL

L'établissement a relevé dans le rapport des appréciations positives qui confortent ses choix en matière de politique de formation. Notamment, au cours du dernier contrat, des dispositifs de pilotage pour une amélioration continue de la qualité des formations ont été mis en œuvre : suivi de l'inscription et de l'insertion des étudiants, aide à la recherche de stages ou d'emploi pour les étudiants grâce au BAIP. Des partenariats entre l'université et les entreprises, renforçant l'image de l'université comme acteur de la professionnalisation se sont noués ainsi qu'avec plusieurs universités à l'échelle internationale.

Dans le champ HMPL, des équipes de formation du champ se sont engagées pour relever le défi de la professionnalisation des parcours en appui sur l'excellence scientifique des contenus disciplinaires et la prise en compte des besoins locaux. Le dynamisme de l'enseignement des langues vivantes, l'accueil de nombreux étudiants étrangers témoignent d'une ouverture internationale reconnue. La présence de parcours hybrides ou à distance constituent un atout pour l'accessibilité des formations à une diversité d'étudiants.

L'établissement a relevé dans le rapport des recommandations qui tracent les voies d'une amélioration continue des formations de ce champ. L'objectif pour l'ensemble des mentions du champ HMPL sera de conduire chaque étudiant vers une insertion professionnelle immédiate ou différée après un parcours doctoral. La formation à la recherche pourra se décliner de différentes manières selon les parcours. Pour les parcours qui mènent principalement vers une insertion immédiate, la connaissance des productions scientifiques des chercheurs et plus largement des laboratoires et réseaux thématiques spécialisés dans le domaine étudié sera requise. De plus, les laboratoires seront encouragés à accueillir des

stagiaires en master 2. Le développement de partenariats avec les milieux socio-économiques et culturels du champ et la consolidation de liens avec des professionnels experts du domaine visé par la formation devront être soutenus pour l'ensemble des mentions.

Pour atteindre ces objectifs, une attention particulière devra être portée à l'offre de formation et aux moyens humains parfois limités (personnels d'appui à la recherche et enseignants-chercheurs dans certains domaines) eu égard à l'augmentation des effectifs étudiants dans certains secteurs. Il faudra identifier les équipes pédagogiques qui sont très sollicitées et pas toujours disponibles pour répondre aux besoins identifiés et piloter les actions. La formation pédagogique aux outils de la formation à distance est un levier pour une meilleure adaptation des modalités de formation à la diversité des publics.

Les annexes présentent le détail des remarques des équipes pédagogiques pour trois mentions de master : humanités numériques, français langue étrangère, langues étrangères appliquées

Annexes :

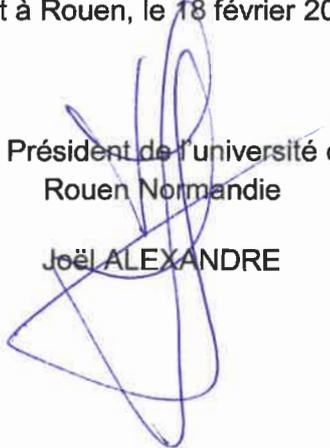
Trois rapports rédigés par les équipes :

- rapport pour le master de Français Langue Etrangère
- rapport pour le master LEA
- rapport pour le master Humanités numérique

Fait à Rouen, le 18 février 2021

Le Président de l'université de
Rouen Normandie

Joël ALEXANDRE



ANNEXES

Observation rapport d'évaluation HCERES –master de français langue étrangère

Les responsables du master Français Langue Étrangère remercient le comité d'experts pour la lecture attentive de leur rapport d'autoévaluation, ainsi que pour les propositions d'amélioration formulées. Elles tiennent cependant à apporter quelques précisions sur les deux points suivants.

1. Taux d'encadrement :

Les responsables du master FLE notent bien les remarques relatives au taux d'encadrement de la formation. Elles souhaitent souligner que si 3 postes de MCF ont permis un recrutement ces dernières années (G. Miras 2016, C. Troncy 2018 et C. Pradeau 2019), ils n'ont permis de compenser que partiellement plusieurs départs à la retraite (D. Modard, 2016, P. Lane, 2020), en mutation (A. Denimal, 2017) et récemment en délégation (C. Pradeau, 2021) et ce malgré l'ouverture de la mention FLE suite à la précédente évaluation établissement. Cette compensation partielle maintient sur le long terme un déficit d'encadrement ancien. Le nombre d'inscrits que ce soit en présence comme à distance montre pourtant la forte demande et l'adéquation de la formation avec les attentes des étudiant-e-s qui sortent de notre licence mais également d'autres établissements nationaux et internationaux. L'encadrement pédagogique général est permis, comme il a été noté dans le rapport d'évaluation, grâce à des mutualisations avec la mention SDL de notre département mais cela limite d'une part, l'intervention de collègues spécialistes de la didactique du FLE et d'autre part, ces autres collègues, étant donné leurs spécialités respectives, sont peu susceptibles d'être capables d'accompagner des mémoires de recherche-action en didactique du FLE. Cette réalité impacte notamment les possibilités, pour les étudiants de Master FLE, de pouvoir s'inscrire en thèse pour poursuivre leur cursus, au sein du laboratoire en l'absence de PU spécialiste de la didactique du FLE. Le comité d'experts a bien noté que l'intégration de professionnels extérieurs permettrait d'enrichir la formation dans son adéquation avec les besoins du milieu socio-économique tout en compensant une partie des heures disponibles des titulaires de didactique du FLE, et l'équipe ira dans ce sens. Néanmoins, les problématiques d'encadrement de mémoires de recherche-action et de perspectives dans la recherche perdureront.

2. Taux de réussite :

Le faible taux de réussite du master FLE est souligné dans le rapport du comité d'experts, lequel prend également en compte l'explication apportée : "Le quatrième semestre composé d'un stage et de la rédaction du mémoire s'y adossant, est présenté comme un facteur non négligeable d'échec. Les étudiants en présentiel réussissent mieux que ceux en distanciel qui

travaillent et ont souvent des responsabilités familiales". La traçabilité du taux de réussite doit considérer ce décalage d'une année sur l'autre puisque les étudiants mettent souvent deux années à valider leur M2. Cela tient principalement de la sociologie de nos groupes qui font leurs études en même temps qu'ils sont en poste à l'étranger et à la temporalité des stages à cheval sur deux années universitaires. Nous reconnaissons que les modalités de recrutement en M1 pourraient permettre d'améliorer cette tendance, tout en soulignant que la procédure nationale de candidature en master crée une pression forte sur les recrutements ce qui fait que les premiers sélectionnés ne sont pas forcément ceux qui s'inscrivent au final. Le profil général des étudiants du master est également impacté par le fonctionnement du système de liste complémentaire, qui amène à l'inscription des étudiants non sélectionnés initialement, un système qui pourrait être revu à la baisse. Cependant, les dates de recrutement sont uniformisées au niveau de l'établissement ce qui laisse peu de marge de manœuvre. In fine, ajoutons qu'il paraît important au regard de la discipline, de conserver un recrutement d'étudiants qui travaillent déjà dans le domaine du FLE, dans la mesure où ces étudiants de formation « continue » permettent un enrichissement des formations, en favorisant des échanges fructueux avec les étudiants en formation initiale.

Observations rapport d'évaluation HCERES- master Humanités numériques

Comme indiqué dans le rapport d'autoévaluation, la nouvelle direction du Master Humanités numériques s'était engagée à tenir un conseil de perfectionnement pour la formation car, du fait de la situation sanitaire, aucun conseil de perfectionnement proprement dit n'avait pu se tenir en 2019-2020.

Pour l'année 2020-2021, le conseil de perfectionnement s'est donc tenu, à distance, le vendredi 29 janvier 2021.

Nous joignons à notre envoi le compte-rendu de ce conseil de perfectionnement. Bien cordialement,

Mélanie Lucciano et Laurence Macé (co-directrices du Master Humanités numériques)
(Ce document archivé à l'université de Rouen est à la disposition de l'HCERES)

Observations rapport d'évaluation HCERES- master LEA

Robert Coale, PU

Anne-Claire Sanz-Gavillon, MCF

Responsables du Master LEA

Mont Saint-Aignan, le 8 février 2021

Objet: Remarques et observations suite au rapport d'évaluation du Master LEA émis par le HCERES

Suite à la réception du rapport d'évaluation de l'HCERES sur le Master en Langues Étrangères Appliquées,

Nous, co-responsables de cette mention, souhaitons apporter quelques détails supplémentaires afin de préciser certains éléments qui y sont soulignés. En premier lieu, nous souhaitons revenir sur la constitution de l'équipe enseignante qui intervient en Master LEA. Il nous semble que les auteurs du rapport confondent le nombre d'enseignants intervenant

dans la formation Master LEA et le nombre d'enseignants rattachés au département des Langues Étrangères Appliquées (13 titulaires en septembre 2020, dont un bénéficiaire d'une décharge de service de 25% pour handicap et une autre en détachement depuis plus de 3 ans). Pour l'année universitaire 2020-2021, l'équipe enseignant dans le Master LEA est constituée comme suit:

- 8 titulaires du département LEA (1 PU, 3 MCF et 4 PRCE/PRAG),
- 5 titulaires d'autres départements de l'UFR (1 PU, 2 MCF, 2 PRCE/PRAG)
- 5 enseignants occupant des postes non pérennes (1 ATER, 2 ATEN et 2 lecteurs)
- 7 vacataires.

Cela fait donc un total de 25 intervenants pour les 138 étudiants inscrits en Master. Nous souhaitons signaler ici qu'en plus des 138 étudiants du Master, les 13 titulaires du département de LEA, aidés par quelques collègues des départements de LLCE et par un nombre choquant de vacataires, accueillent également 882 étudiants en licence (soit plus de 1000 étudiants au total). A titre de comparaison, nous rappellerons ici que le département de LEA de l'Université de Caen accueille chaque année des effectifs légèrement inférieurs (moins de 800 étudiants en licence et une petite centaine en Master) et compte sur le service statutaire de plus de 20 titulaires.

Les difficultés de pilotage du Master observées dans le rapport sont directement liées au fait que le département de LEA et ses 12 titulaires présents (dont seulement 10 pouvant faire des heures complémentaires) doit organiser, mener et piloter l'enseignement de plus de 1000 étudiants. Pour la répartition des charges administratives, il est difficile, voire impossible, de compter sur le secours des titulaires d'autres départements, même ceux des Langues Littéraires et Cultures étrangères dont les titulaires complètent leurs services grâce aux cours en LEA. En dépit de ces difficultés, depuis 2018, le pilotage du Master LEA est assuré par deux collègues -qui parfois ont été simultanément directeurs du département. En 2019-2020, l'un des co-directeurs de la mention a eu la chance de se voir octroyer un CRCT. En son absence, le pilotage de la formation a été temporairement assuré par les deux directeurs du département. Ce fait circonstanciel a manifestement pesé sur la rédaction de l'autoévaluation intervenue, qui plus est, en pleine gestion de la crise sanitaire. Nous tenons à signaler que depuis la rentrée 2020, le Master LEA est de nouveau piloté par deux enseignants chercheurs assistés d'un troisième collègue qui se consacre à l'encadrement des étudiants inscrits dans la formation à distance.

Nous souhaitons à présent revenir sur les modalités d'auto-évaluation mises en place au sein du Master. Le Master LEA dispose bel et bien d'un Conseil de Perfectionnement. Ce conseil, dans sa configuration actuelle, est constitué des co-responsables du master LEA, de 4 enseignants-chercheurs représentant les 4 aires géographiques, de cinq représentants des vacataires professionnels, de 2 représentants du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et d'un représentant du Service aux Usagers du Numérique. Les étudiants y sont également représentés par des délégués élus. Depuis 2018 le conseil se réunit au moins une fois par an, bien que le passage à 100% distanciel lié à la crise Covid du printemps 2020 ait bouleversé son fonctionnement normal en 2019-2020. S'il est vrai que la mention ne dispose pas d'un système d'auto-évaluation formel pour chaque cours dispensé, depuis les modifications apportées à la maquette en 2018, nous menons des sondages ou organisons des réunions avec les étudiants afin de recueillir leur ressenti sur la formation. Par ailleurs, en vue de la prochaine maquette, un sondage (comportant un questionnaire pour la formation présentielle et un pour l'EAD) a récemment été élaboré par les responsables du Master et s'apprête à être diffusé. Nous partageons le diagnostic posé par nos collègues de l'HCERES au

sujet du manque de suivi des étudiants diplômés. Ce travail est théoriquement assuré par le BAIP qui a la charge de monter et de faire vivre le réseau Alumni. Malheureusement, le manque de moyens ne lui permet pas pour l'instant de mener ce travail de façon systématique. En témoigne le projet de page web dédiée aux Alumni LSH dont la mise en place est actuellement paralysée.

Il nous semble également important de revenir ici sur la baisse des inscriptions remarquée par les experts pour les années 2017 et 2018. Celle-ci est due principalement à la mise en place en 2016 d'une nouvelle maquette accueillie moins favorablement par les candidats. Toutefois, suite aux modifications de la maquette apportées par la nouvelle direction de la mention en 2018, les inscriptions sont reparties à la hausse pour atteindre un total de 138 pour l'année universitaire 2020-2021. Lors de la précédente campagne de recrutement du Master LEA, la commission chargée de l'étude des candidatures a instruit près de 400 dossiers (49 émanant du dispositif Études en France et 348 via e-candidat), ce qui témoigne de l'attractivité de notre Master et des parcours proposés en France et à l'international.

Dans le cadre de cette réponse au rapport de l'HCERES, nous souhaitons également revenir sur la question de l'ouverture internationale de notre formation et sur l'accès via validation d'acquis par l'expérience. Concernant les possibilités de formation à l'étranger dans le cadre du Master, outre le stage obligatoire de M1 hors de France, nos étudiant.e.s peuvent bien évidemment bénéficier d'un échange dans le cadre du dispositif Erasmus ou d'un échange hors Europe.

Pour ce qui est de l'accès en Master via VAE, une commission composée d'enseignants du département LEA est chargée d'étudier les dossiers qui nous parviennent chaque année depuis la France ou l'étranger. Les demandes reçues sont assez peu nombreuses et concernent généralement le Master LEA à distance. Nous constatons tous les ans que cette modalité d'enseignement, à laquelle nous sommes très attachés, et que, forts des compétences acquises depuis le début de la crise sanitaire, nous sommes en train de dynamiser, répond à une réelle demande émanant notamment d'étudiants salariés ou de professionnels en reprise d'études. De fait, le taux de décrochage des étudiants du SEAD, auquel le rapport HCERES fait allusion, est souvent lié à leur situation personnelle et professionnelle: ils sont nombreux à jongler entre formation à distance, activité professionnelle et responsabilités familiales.

En conclusion, nous considérons que les points faibles soulignés dans le rapport des experts sont dus aux circonstances exceptionnelles dans lesquelles le dossier d'autoévaluation a été rédigé et aux conditions précaires d'existence du département LEA de l'Université de Rouen. Malgré cela, la réussite de nos étudiants et leur rapide insertion professionnelle nous confortent dans la pertinence de notre mention, ce qui nous laisse penser qu'avec de meilleures conditions matérielles et une équipe pédagogique plus conséquente, le potentiel de notre Master pourrait être pleinement valorisé et exploité pour le bénéfice de tous.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)